

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Comprend du texte en latin.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	25X	28X	30X	32X
						✓					

REVUE

DE

MONTREAL

CELEBRATION

DU

QUATRIÈME ANNIVERSAIRE SEULAIRE

DE

L'ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE EN ANGLETERRE.

Il y a, paraît-il, quatre cents ans cette année que Caxton a établi l'imprimerie en Angleterre. Or, comme la mode des anniversaires séculaires se propage de plus en plus, on a trouvé là, en Angleterre et dans les colonies anglaises, un excellent prétexte pour une *célébration*.

A Londres et en plusieurs autres endroits, il y a eu exposition de livres, de gravures et de manuscrits, et M. Gladstone a prononcé un discours remarquable.

Le Canada a voulu faire sa part dans cette démonstration,

comme il l'avait faite dans les célébrations centenaires de la naissance de Burns et de celle de Shakespeare.

C'est la société des numismates et des antiquaires de Montréal qui a pris l'initiative dans notre pays. Elle a tenu à Montréal, du 26 au 29 de juin, une exposition de livres, de manuscrits, de médailles, de gravures, etc., et elle a ouvert cette exposition par une séance où des discours ont été prononcés par M. Dawson, principal de l'Université McGill, par M. White, principal rédacteur de la *Montreal Gazette*, et par l'Hon. M. Chauveau.

M. Dawson a parlé de Caxton et de l'influence de la découverte de l'imprimerie sur la société en général, M. White a parlé de l'art de l'imprimerie et de ses progrès, M. Chauveau a traité de l'influence de la découverte de l'imprimerie sur la littérature. Ce dernier discours a été prononcé en français et nous croyons devoir le reproduire. La question a été ainsi traitée sous toutes ses faces et les journaux ont fait à bon droit l'éloge de ces études consciencieuses qui ont été lues ou prononcées devant un public d'élite.

L'exposition, si l'on tient compte de sa nouveauté et, l'on pourrait presque dire, de son étrangeté relative, a réussi au delà de tout ce que l'on pouvait espérer. Elle fait le plus grand honneur à la société numismatique, dont le président M. Mott, le secrétaire M. Hart, et les principaux officiers, MM. Huguet Latour, King, Dawson, etc., ont montré la plus grande activité et la plus grande courtoisie.

Nous avons sous les yeux le catalogue, qui porte malheureusement les traces d'une impression trop hâtive ; il révèle cependant l'existence d'un bien plus grand nombre d'amateurs et de bibliophiles que nous ne pensions en posséder. Les collections des particuliers ont fourni un plus grand nombre de livres rares, de médailles, de gravures et de manuscrits, que les institutions publiques et les bibliothèques des gouvernements. Les départements de l'instruction publique de Toronto et de Québec, la bibliothèque du Parlement du Nouveau-Brunswick, l'Université Laval, le séminaire de St-Sulpice, le collège McGill, l'Université de Toronto, la Société d'histoire naturelle de Montréal, le collège des RR. Pères Jésuites, la Société littéraire et historique de Québec, le Kuklos Club, le *Congregational College*, le *Presbyterian College*, l'École normale Jacques Cartier, l'Académie commerciale catholique, l'Institut Canadien de Montréal, la Société numismatique, avaient cependant fourni un grand

nombre de livres rares, surtout de ceux qui ont rapport à l'histoire de l'Amérique. Parmi les envois des particuliers nous remarquons ceux de MM. Archambault, Ubalde Beaudry, Oscar Dunn, Chauveau, d'Orsonnens, George Baby, Dawson frères, Gérald Hart, Fairbairn, Cyrille Tessier, Ibottson, Hugnet Latour, Dr Marsden, Romeo Stephens, Ramsay, Kingsford, Rév. Th. Mussen, T. L. Lyman, R. Bellemare.

Les incunables étaient plus nombreux et plus anciens qu'on n'aurait pu l'espérer. Il est vrai que les plus rares et les plus précieux venaient des Etats-Unis.

Le plus précieux de tous était la fameuse *Bible Mazarine*, c'est-à-dire la première Bible imprimée par Guttemberg et Faust en 1455. Il n'en existe, dit-on, que treize exemplaires, dont sept seulement sont complets; il s'en trouve un à la cathédrale de Mayence, un autre à la Bibliothèque nationale de Paris. Le dernier exemplaire qui ait été vendu est celui de la bibliothèque de M. Perkins, qui s'est élevé au prix de £3,400 stg. M. Quaritch en a payé un exemplaire £2,690. Celui qui était exposé à Montréal appartenait à la succession de feu M. George Brinley de Hartford (Connecticut) et avait été acheté par lui en Allemagne il y a quarante ans, au prix de £9,000. C'est un des trois exemplaires dans la reliure première. C'est une reliure en bois recouverte de cuir avec coins en bronze. On estime cet exemplaire à \$25,000. C'est à la courtoisie de M. Brinley fils et de M. Trumbull, président de la société historique du Connecticut et professeur de langues sauvages au collège de Hartford, que l'on doit l'envoi de cette merveille. M. Trumbull et plusieurs autres bibliophiles américains étaient venus à Montréal dans cette circonstance, et ils ont pleinement apprécié l'effort que faisaient nos numismates et nos bibliophiles.

Le nom de *Bible Mazarine* a été donné à ce premier et remarquable produit de l'art typographique parce que c'est le cardinal Mazarin qui, en 1645, l'a fait sortir de l'oubli et s'en est procuré un exemplaire pour la célèbre bibliothèque qu'il créa à Paris. Il est probable qu'elle n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires; pas plus de vingt, disent quelques auteurs.

Parmi les visiteurs des Etats-Unis se trouvait M. Théodore Irwin, possesseur d'un des livres imprimés par Caxton, l'Énéide de Virgile (1490), qu'il avait apporté avec lui.

Un autre livre imprimé par Caxton, le *Polychronicon*, fai-

sait aussi partie de l'exposition et avait été envoyé par M. Drexel de New-York. Plusieurs livres imprimés par Wynkyn de Worde, Richard Pynson et les autres successeurs immédiats de Caxton se joignaient à ceux-ci.

L'incunable le plus vénérable, après la fameuse *Bible* de Guttemberg, était le *Durandus rationale*, imprimé par Faust à Mayence en 1449 et exposé aussi par M. Trumbull, pour la bibliothèque Watkinson de Hartford.

Les autres incunables les plus anciens que l'on trouvait sous les vitrines de l'*Institut des artisans*, étaient :

1^o Le *Decretum Gratiani*, imprimé par Henry Eggestein apprenti de Guttemberg, à Strasbourg, en 1471., exposé par le Rév. M. Mussen de West Farnham (Province de Québec) *

2^o *Speculum vitæ humanæ* imprimé vers 1470, exposé par le *Congregational College* de Montréal.

3^o *De Articulis fidei et sacramentis* de St Thomas d'Aquin, imprimé à Cologne de 1472 à 1480, exposé par M. Chauveau et acheté à Paris par M. l'abbé Verreau.

4^o *Religiosorum Refectiones* — Augsburg vers 1473 — exposé par M. Gérald Hart.

5^o *Clemens V. Constitutionum opus* — Rome 1473 — exposé par le même.

Il a été exposé en tout 46 incunables, dont 9 par M. Gérald Hart, 5 par le Séminaire de Québec, 5 par le Rév. M. Mussen, 4 par l'Université de Toronto, 4 par M. Chauveau, 2 par M. Trumbull, 2 par M. Irwin, 2 par M. Drexel, 1 par M. Fairbairn, 1 par le *Congregational College*, 1 par le Séminaire de Montréal, 1 par M. Marsden, 1 par M. Oscar Dunn, 1 par le McGill College, 1 par M. Grinnel, 1 par M. Thornton, 1 par M. G. Smith et 4 par des exposants dont nous n'avons pu trouver les noms (1).

Les Alde formaient une collection de 20 ouvrages, dont 5 exposés par M. Chauveau, 3 par M. George Baby, 2 par l'Université de Toronto, 2 par le département de l'Instruction Publique de Québec, 2 par M. Lyman, 1 par le collège de Montréal, 1 par le Révd M. Mussen, 1 par M. Gérald Hart, 1 par M. Houghton, 1 par MM. Dawson frères et 1 par l'École normale Jacques-Cartier.

Les plus remarquables sont le Juvénal de 1501, exposé par

(1) Nous avons compté comme incunables seulement les livres publiés avant 1500 — On compte cependant comme incunables beaucoup d'ouvrages publiés au commencement du seizième siècle — Nous classons les *Alde* à part.

M. Lyman, le Pétrarque de la même date, exposé par le Révd M. Mussen, le second et le troisième volume des *Poetæ Christiani*, 1501 et 1504, exposés par M. Chauveau. Ces livres sont tous de Aldus Romanus, Alde le grand, le chef de cette dynastie typographique. Les *Poetæ Christiani* complets avec le Nonnus de la même époque ont été cotés jusqu'à £31 sterling. L'exemplaire exposé est complété provisoirement par un exemplaire du premier volume, édition sans lieu ni date, publiée, paraît-il, à Lyon et qui a passé pour une seconde édition aldine. Ce livre provient de la bibliothèque du célèbre marquis de Morante. Il y a aussi plusieurs Junte ; un des plus remarquables est le Suétone publié à Florence en 1515 par Philippe Junte et possédé par un exposant dont nous n'avons pu trouver le nom.

Avec les Alde et les Junte peut se ranger un livre exposé par M. Chauveau, *Cebetis Tabula &c.* Cet ouvrage imprimé vers 1515 dans l'imprimerie grecque établie par Léon X au Vatican, s'est vendu à Paris 650 francs à la vente Brienne-Laire.

Les Etienne, Morel, Turnèbe, Elzevir, Gryphius, Jansonius, Crispinus, Plantin, Cramoisy et autres imprimeurs célèbres du 16^e et du 17^e siècle, sont représentés par de nombreux et quelquefois très remarquables échantillons, qu'il nous est impossible de mentionner, et cela d'autant plus que la manière dont le catalogue est composé rend assez difficile de trouver les exposants de chaque ouvrage, excepté lorsque la liste de l'exposant est donnée séparément, comme c'est le cas pour quelques-uns d'entr'eux.

Comme le programme contenait aussi une section pour les livres destinés à faire connaître les progrès de l'imprimerie depuis son établissement, on trouvait sous les vitrines quelques-uns des chefs-d'œuvre des imprimeurs contemporains, les Didot, les Curmer, les Mame, etc.

Sous ce rapport cependant, l'exposition aurait certainement pu être plus complète. Il y avait aussi une très belle collection des diverses éditions de Shakespeare et des ouvrages publiés sur ce poète.

Venons-en maintenant aux ouvrages sur l'Amérique, ou imprimés en Canada, qui doivent nécessairement intéresser davantage nos lecteurs.

—A continuer.

DISCOURS DE M. CHAUVEAU

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le sujet que l'on m'a prié de traiter a un grand défaut : celui d'être déjà aussi vieux que l'imprimerie elle-même, dont l'établissement remonte au moins à l'année 1452, c'est-à-dire à quatre siècles et un quart.

Je dis l'établissement de l'imprimerie, car je n'entends nullement discuter les titres de la ville de Harlem, dans la personne de Coster, lesquels remonteraient à 1423, ni ceux des nombreux travaux xylographiques qui datent de beaucoup plus loin, ni même ceux de la ville de Strasbourg, où Guttemberg fit ses premiers essais dès 1438. Je prends pour admis que cette grande institution doit se rapporter à l'époque de la Bible imprimée à Mayence par Guttemberg et ses associés, de 1452 à 1455.

Dès ses commencements, la grande découverte des temps modernes, égale sinon supérieure à toute autre, a été discutée. Si les uns l'ont jugée nuisible, tandis que d'autres en ont peut-être exagéré les bienfaits, du moins nier ou amoindrir son importance n'est venu à l'esprit de personne.

La terreur que dut naturellement inspirer cette formidable invention se trouve décrite bien spirituellement par un écrivain du quinzième siècle, qui la compare à un monstre affreux se nourrissant de linges et de charpie, et d'un liquide noir composé de noix de galle et de fumée. " Sa gueule, dit-il, ne s'ouvre point comme celle des autres animaux féroces ; vous la voyez régulièrement avancer et retirer sa mâchoire inférieure, garnie de toutes sortes de dents de métal : cela grince et cela mord. Cet animal est insatiable ; il parle à plaisir toutes les langues, celle des morts et celles des vivants ; il est tour à tour bouffon, sérieux, triste, impudent, parfois sublime. Enfant des bords du Rhin, il s'est faulfilé dans le Tibre et sur les bords de la Tamise, infectant de ses produits les eaux de la Seine. On l'a vu dans les flots du Tage doré, et maintenant il est partout ; chacun tremble à son aspect (1)."

(1) Janin—*Le livre*.

Qu'a-t-elle fait cependant, cette terrible invention, que de multiplier le livre qui existait lui-même dès la plus haute antiquité ; que de créer le journal, si toutefois, là encore, les anciens ne nous ont point devancés, comme on le prétend ?

Multiplier le livre, en éparpiller, pour bien dire, les feuillets ; les jeter aux quatre vents du ciel sous la forme de la gazette, n'était-ce pas en soi une œuvre toute méritoire ?

Le livre manuscrit n'était-il pas déjà l'objet de l'amour et de l'admiration universels ? n'était-il pas déjà réputé la chose la meilleure et la plus précieuse ?

“ Le livre, dit le savant Lucas de Penna, le livre est la lumière du cœur, la couronne des prudents, le compagnon du voyage, l'ami domestique, la société du malade, le collègue et le conseiller de celui qui gouverne, le vase à parfums de l'éloquence, le jardin plein de fruits, le pré orné de fleurs, la provision de la mémoire, la vie du souvenir.”

“ La bibliothèque,” a dit un moine qui écrivait longtemps avant la découverte de l'imprimerie, et qui est l'un des trois écrivains ascétiques à qui l'on attribue le livre le plus répandu après la bible, Thomas à Kempis, “ la bibliothèque est le vrai trésor du monastère ; sans elle, il est comme une table sans mets, un puits sans eau, une rivière sans poissons, un jardin sans fleurs, une bourse sans argent, une vigne sans raisins, une tour sans gardes, une maison sans meubles.”

Or, quel a été l'effet sur la littérature, c'est-à-dire sur l'expression de la pensée humaine, de cette nouvelle puissance donnée au livre, de ces auxiliaires, incommodes peut-être et envahisseurs, qu'il a trouvés dans la revue, dans le recueil périodique, dans le journal enfin ?

Cet effet a été tout simplement la mise en lumière des anciens chefs-d'œuvre et l'impulsion donnée à la création de chefs-d'œuvre nouveaux. C'est mieux que cela encore, c'est la participation par toutes les classes de la société à la manne intellectuelle.

A ce point de vue, Messieurs, on ne peut faire autrement que de rattacher l'imprimerie au plan providentiel, et en la rapprochant de la vapeur et de l'électricité, voir en elle un des moyens nécessaires à la réalisation de cette grande unité religieuse, prédite et promise par l'Écriture avant la consommation des temps.

Mais nous n'avons à nous occuper que de l'influence qu'elle

a exercée sur l'ensemble de la littérature. D'abord, il est aisé de voir que c'est à elle que sont dues non seulement la vulgarisation des chefs-d'œuvre des langues anciennes, mais encore leur conservation et la découverte de trésors littéraires que l'on croyait perdus.

N'est-ce pas à l'imprimerie qu'est due ce que l'on appelle la renaissance, la résurrection de l'art grec et de l'art romain, la splendeur donnée à la littérature grecque et à la littérature latine ?

Le grand pape, chef de ce mouvement, Léon X, qui a imposé son nom au seizième siècle, fit établir au Vatican une imprimerie grecque, et c'est aux recherches faites surtout par les premiers imprimeurs et par les savants qui les mettaient en œuvre en Italie, en France et en Allemagne, que l'on doit la découverte d'un grand nombre de manuscrits enfouis dans la poussière des bibliothèques, et aussi d'un grand nombre d'écrits que l'on ne connaissait jusque-là que par la mention qui en était faite dans d'autres ouvrages.

Voyez quelle immense éclosion dans ces travaux des Aldes à Venise, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, des Estienne, des Turnèbe et des Morel à Paris, où ils publiaient *ex typis regis* les trésors manuscrits de la bibliothèque du Louvre, des Plantin à Anvers, des Gryphe à Lyon, puis, au dix-septième, des Elzévir à Amsterdam ou à Leyde sous les noms ou sous les pseudonymes connus des bibliophiles !

Quelles belles éditions premières des poètes, des orateurs et des historiens ; quel enthousiasme créé alors chez tous les grands esprits, par ces riches productions ! Quelle vive lumière projetée, par les recherches de Laurent Valla, d'Erasmus, d'Hensius de Gehard et de tant d'autres commentateurs ! Que de vie et d'activité littéraire ! mais aussi, il est vrai, que de morgue, de fureur pédante, d'orgueil poussé à l'excès, non-seulement chez Scaliger, qui se faisait appeler un abîme de science, mais chez un grand nombre de ses contemporains ! Saumaise, qui n'est aujourd'hui connu de la foule que par un vers de Boileau, se rencontrant un jour avec deux autres savants, ceux-ci lui dirent : A nous trois, nous pouvons tenir tête à toute la science de l'Europe. " Mettez-vous avec les autres, et je vous tiendrai tête à tous, moi seul," répondit héroïquement Saumaise. Il fallut, au dix-septième siècle, tout l'esprit de Boileau et de Molière pour ramener les écrivains à une modestie relative, et

mettre fin à toutes ces extravagances. Cette immense considération qui s'attachait aux éditeurs et aux commentateurs des classiques, vous donne cependant une idée de l'enthousiasme qu'excitait leur publication.

Ce ne furent point seulement les classiques païens, mais aussi les premiers poètes et les premiers orateurs chrétiens, qui furent mis en lumière par la presse à ses débuts. Alde le grand, préoccupé d'une idée qui est encore de nos jours le sujet de vives controverses, publia ses *Poetæ Christiani* en trois volumes (1500 à 1504) un desquels est tout entier consacré aux poésies admirables de St Grégoire de Nazianze.

Les écrits des Pères de l'Église furent aussi répandus en même temps que le texte et les traductions de la bible, et les œuvres de saint Bernard, de St Thomas d'Aquin et des autres docteurs des onzième, douzième et treizième siècles, figurent parmi les premiers incunables.

L'esprit humain se trouvait donc armé de toutes pièces pour les grandes controverses qui suivirent, et on ne peut s'empêcher de voir autre chose qu'une simple coïncidence dans tous les événements qui s'accroissent à cette époque, dans le grand mouvement artistique sous le patronage de Léon X, qui a peuplé l'Italie des chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture, dans les disputes théologiques si passionnées qui ont engendré les guerres de religion, dans la découverte de l'Amérique, que les conséquences de ces guerres ont contribué à peupler, dans les nombreuses découvertes scientifiques dans lesquelles l'Italie se place tout d'abord au premier rang, ainsi que dans les hardies entreprises de navigation où elle est bientôt suivie et dépassée par l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre et la Hollande.

Tandis que les savants, les théologiens et les poètes continuent encore, pendant quelque temps, à écrire dans la langue du vieil empire romain, les langues modernes prennent bientôt leur place autour d'elle; l'Italie ayant encore en cela la prééminence, puisque le poème immortel de Dante date de la fin du treizième siècle et que sa première édition est de 1472.

En 1525, un poète français dont le langage est encore assez intelligible aujourd'hui, Clément Marot, se fait imprimer; presque en même temps viennent Ronsard, Régnier, Malherbe, et en prose, Rabelais, Montaigne, saint François de Sales et tous les écrivains du seizième siècle, préparant la

sublime manifestation littéraire du siècle suivant. C'est alors que Bossuet, Fénelon, Massillon et Bourdaloue, Corneille, Racine, Lafontaine, Paschal, Molière et Boileau, placent la France et la langue française au sommet de la civilisation européenne et remportent des victoires qui, à l'encontre de celles du grand roi dont leur siècle porte le nom, ne devaient être suivies d'aucune défaite.

En 1616, c'est-à-dire au commencement de ce même siècle, mourait, au lieu de sa naissance, à Stratford-sur-Avon, un acteur qui, comme Molière, a dû à la presse plus encore qu'aux tréteaux, l'immense réputation dont il jouit dans le monde entier, et qui, chose sans exemple chez aucun autre peuple, après plus de trois siècles, règne encore presque sans rival, sur l'empire littéraire qu'il a pour bien dire créé. La langue anglaise, fixée par Shakespeare et par les traducteurs de la bible, a peu varié depuis. Milton, qui n'avait que huit ans lors de la mort de Shakespeare, devait achever de lui donner sa perfection, car c'est aux poètes surtout, qui ont à lutter contre les plus grandes difficultés du langage et dont les œuvres s'apprennent plus facilement par cœur, que revient la gloire d'imprimer à la langue le sceau de leur génie.

Il n'y avait guère plus d'un siècle et demi que William Caxton, qui avait imprimé à Cologne, sous les yeux de son maître Ulric Zeld, élève lui-même de Guttemberg, le premier livre anglais, avait introduit l'imprimerie en Angleterre. Ce livre était la traduction d'un vieux roman de chevalerie écrit en français. Lorsque le typographe qui devait être aussi un homme d'état, puisqu'il représenta son pays dans des négociations importantes, s'occupait de son œuvre laborieuse et pour lui-même peut-être ingrate, avait-il quelque idée de l'immense développement qu'allait prendre cette langue, qui faisait dans l'imprimerie de si modestes débuts? Songeait-il à la part si active que l'art utile dont il dotait alors sa patrie, allait avoir dans la création de cet immense empire britannique, dont les succès et les entreprises, dans toutes les parties du monde, sont plus que ceux de toute autre nation, identifiés avec les progrès du journalisme? Eut-il quelque vision de cette Nouvelle-Angleterre, qui devait, aussi elle, faire parler la langue anglaise à des millions d'hommes et donner un développement presque vertigineux à l'art nouveau?

Il faudrait plusieurs soirées comme celle-ci, pour tracer le

tableau du développement des deux littératures qui nous intéressent le plus, celle de l'Angleterre et celle de la France ; pour parler de l'influence qu'avaient surtout sur cette dernière les littératures de l'Italie et de l'Espagne, et pour jeter même un simple coup d'œil sur celles de l'Allemagne et des divers autres pays de l'Europe, dont les langues nationales ont été plus récemment émancipées du joug des langues anciennes et même de celui de la langue française. J'ai voulu seulement, en montrant combien l'apogée des littératures française et anglaise, de la première surtout, est voisine de l'établissement de l'imprimerie, indiquer l'influence exercée par cet art.

Le rapprochement serait encore bien plus saisissant, s'il m'était permis de montrer étape par étape, combien furent rapides les progrès de ces deux littératures et de ces deux langues, dans le seizième siècle et au commencement du dix-septième.

Et nous aussi, peuples de ce nouveau continent, nous étions pour quelque chose dans ce grand mouvement intellectuel. Il portait en lui-même les destinées de nos sociétés diverses.

Tandis que le libraire Cramoisy publiait les premières éditions des ouvrages de Bossuet, il imprimait aussi ces modestes relations de la Nouvelle-France qui, chaque année passaient entre les mains des hommes d'état, des grandes dames de la cour, des personnages influents, en même temps qu'elles pénétraient dans les couvents et les séminaires et excitaient le zèle des futurs missionnaires. Pauvres petits livres, longtemps dédaignés peut-être, et qui aujourd'hui se vendent au poids de l'or ! Ils le méritent bien, car ils plaidèrent jadis, plus éloquemment que les dépêches des gouverneurs, la cause de la jeune et malheureuse colonie.

Nous ne songeons peut-être pas assez à ce qu'a fait la découverte de l'imprimerie pour la colonisation de l'Amérique. Sans aborder le thème, un peu banal aujourd'hui, de la vive impulsion donnée aux Etats-Unis par la presse, qui y fut établie si à bonne heure ; sans rappeler que l'homme qui révéla son pays à l'Europe et contribua si puissamment à l'émanciper, fut un imprimeur, disons seulement que, sans les nombreuses relations publiées par les premiers voyageurs italiens, espagnols, portugais, anglais, français et hollandais, livres qui étaient alors aussi répandus qu'ils sont devenus rares, les peuples de l'Europe n'auraient peut-être point persévéré dans leurs découvertes, dans leurs essais de colonisation. Le commerce seul ne crée de des

rapports égoïstes et passagers ; ce sont les rapports d'intelligence à intelligence qui portent les plus grands fruits. Ce sont les grandes idées, surtout l'idée religieuse, remuées par les livres, qui ont activé la passion des découvertes et en ont fait une œuvre auguste et bénie du ciel. Chose étrange, c'étaient les dangers mêmes de ces expéditions, les peintures des mœurs sauvages qui fascinaient l'Europe et attiraient les voyageurs.

Indépendamment des livres nombreux qui font aujourd'hui les délices des bibliophiles, les grands recueils de De Bray en Allemagne, de Hakcuyt en Angleterre, de Ramusio en Italie étaient comme autant de gazettes coloniales qui attiraient l'attention des gouvernements et des peuples, réveillaient et stimulaient la curiosité et l'ambition, et faisaient encore plus souvent appel à des sentiments plus généreux.

Eh ! bien, si l'on en eût été encore aux lettres copiées et passées de mains en mains, il est possible, après tout, que les découvertes de Christophe Colomb, de Jacques-Cartier, de Hudson, de Champlain, déjà environnées d'un certain mystère par la jalousie mutuelle des gouvernements, eussent été soustraites à l'attention des nations, et sans oser dire qu'elles fussent, comme celles des Danois et des Islandais, demeurées sans résultat, le mouvement des peuples vers l'Amérique eût été certainement beaucoup plus lent et moins universel.

Mais ces bienfaits de l'imprimerie, personne ne saurait les nier ; ce qu'on lui reproche est tout différent : c'est sa puissance même, sa puissance pour le mal ; c'est le désordre qu'ont causé et que causent encore les folliculaires et les pamphlétaires ; c'est, ajoute-t-on aussi, l'abaissement du niveau littéraire par la multiplicité des publications, par la hâte avec laquelle on se voit forcé de travailler, par la substitution du métier à l'art ; enfin c'est l'industrialisme littéraire, éclos de nos jours, et qui toujours augmentant enlève à la littérature quelque chose de sa grandeur et de sa dignité.

On oublie le bon côté de ces stimulants pour la production. On ne s'aperçoit pas que si beaucoup d'œuvres qui ne le méritent point voient le jour, beaucoup qui méritent de vivre resteraient souvent dans l'obscurité et, pour bien dire, dans le néant.

Et cette immense activité intellectuelle dont on est tenté de se plaindre, elle n'est point cependant tout à fait sans contrôle. Je ne dirai rien de celui des gouvernements et des lois, qui est

devenu, il faut l'avouer, presque impuissant ; je ne parlerai point de celui de l'autorité religieuse, qui, dans les religions qui ont conservé quelque discipline, est loin d'être sans valeur ; je parlerai seulement du contrôle de la critique littéraire.

L'auteur travaille aujourd'hui sous les yeux de la presse quotidienne et de la presse périodique, Argus, à qui rien n'échappe ; il est entouré, de plus, de nombreux rivaux, de concurrents jaloux et intéressés. S'il a du génie ou simplement du talent, il a mille raisons pour une de s'élever et de se rendre aussi parfait que possible ; car le succès le portera plus sûrement et plus promptement qu'autrefois aux honneurs et à la fortune.

J'admets que ces mobiles eux-mêmes ont leurs dangers, que l'auteur est plus porté à flatter les goûts et les passions de ce grand tyran des temps modernes qui s'appelle le public. Mais là ne sont pas, même au point de vue humain, les succès véritables et durables. Ces passions sont éphémères, ce sont plus encore des caprices que des passions. Que noble est le rôle de l'écrivain, qui au lieu de s'en faire l'esclave, s'en rend maître, qui dompte ce public dont il dépend, qui lui impose sa raison au lieu de subir son vertige, qui prend le parti de la justice contre celui de la passion, celui des minorités opprimées contre les majorités triomphantes, de la religion outragée contre ses insulteurs !

Aux époques les plus tourmentées et les plus difficiles, il y a toujours de ces âmes généreuses qui font appel aux meilleurs sentiments de l'humanité. Il suffit alors d'un bon volume qui fait tranquillement son chemin, au milieu des mauvais, d'une belle page répétée de journal en journal, pour prévenir ou réparer bien des malheurs, pour porter la paix là où étaient entrées la haine et la désolation, pour relever les courages abattus, raviver la foi qui allait s'éteindre, réchauffer la charité attiédie, et faire descendre les rayons de la douce espérance à travers les ombres du désespoir le plus sombre et le plus farouche.

Dans un livre écrit sur la bibliophilie, cette passion aussi vieille que l'art d'écrire et qui, plus commune que jamais de nos jours, prouve qu'en se multipliant le livre n'a rien perdu de son prestige, je trouve une histoire charmante, qui mieux que tout ce que je pourrais dire rendra ma pensée (1).

(1) Fertiault — *Les amoureux du livre*.

Une pauvre veuve à qui son mari, malheureux bibliomane, avait laissé ses livres pour toute fortune, avait porté un à un chez le bouquiniste les précieux volumes, dont elle se séparait avec d'autant plus de regret, qu'elle savait de quel amour ou plutôt de quel culte ils avaient été l'objet. Un seul lui restait. Une note manuscrite lui recommandait de ne s'en défaire qu'à la dernière extrémité ; il était, lui disait-on, d'une très grande valeur et le prix qu'elle pourrait en trouver lui serait d'une précieuse ressource.

Par une froide journée d'hiver où le feu et la nourriture allaient lui manquer, elle prend le vénérable in-folio et lui fait suivre le chemin de tous les autres. Le marchand lui dit que ce livre était d'une trop grande valeur, qu'il ne fait point d'affaires de ce genre ; mais il la prie de lui en laisser copier le titre, au cas où quelqu'une de ses pratiques serait disposée à en faire l'emplette. La pauvre veuve reprend tristement la route de sa mansarde, remportant le volume, bien chagrine de ne pas l'avoir vendu, fière cependant de ne pas l'avoir sacrifié.

A quelques jours de là, un amateur se présente à l'auvent du bouquiniste. Il voit par hasard la note et tombe en extase. C'est un exemplaire d'un livre rarissime qu'il possède aussi ; mais, lacune horrible et qui depuis longtemps faisait son désespoir, il manquait au sien le dernier feuillet.

Tous les renseignements pris, il court au logis de la veuve, parcourant à toute vitesse les rues longues et obscures qui l'en séparent, montant quatre à quatre les marches de l'interminable escalier qui conduit à la triste mansarde. Puis là, il écoute, frappe, écoute encore. Rien, pendant longtemps. Il allait se retirer le désespoir dans l'âme, lorsqu'un léger bruit se fait entendre. Il s'approche et cherche en vain à faire pénétrer ses regards dans la chambre. Tout était hermétiquement bouché avec du papier. Une si étrange précaution lui suggère l'idée d'un malheur. Mouvement soudain de charité, ou élan suprême de bibliomanie, il enfonce résolument la porte. Un réchaud que l'on venait d'allumer était au milieu de la chambre nue et froide, et tous les préparatifs d'un suicide par asphyxie étaient évidents.

Alors le bibliophile explique à la malheureuse l'objet de sa visite ; mais au lieu de la calmer, l'offre d'une somme considérable, en échange du précieux volume, augmente le désespoir de la pauvre femme. En effet, cruelle ironie du sort, le réchaud était allumé avec des feuilles de papier, et ces feuilles n'étaient au-

tres que les débris de l'incunable. Dans l'exaltation de ses sentimens, dans son ignorance, dans l'horreur de la faim et de la misère, elle avait voulu que le livre que son mari lui avait laissé comme dernière ressource, lui servit au moins à aller le rejoindre.

Le bibliophile regarde cependant autour de lui. Il aperçoit le couvert du volume intact, et, prodige qui devait venir en aide à la fin à sa charité et à sa passion d'amateur, il y trouve le feuillet si longtemps désiré ! Par une pensée généreuse, il double l'offre qu'il avait faite : mon exemplaire, se dit-il, n'en sera que plus certainement unique en se complétant, et il laissa à la veuve une somme assez considérable pour la mettre plus longtemps à l'abri des besoins.

Eh bien ! Messieurs, vérité ou fiction, cette histoire me semble tout au moins l'équivalent d'une apologue qui nous montre ce que peuvent être pour l'âme humaine, pour la société elle-même, un seul livre, une seule page d'un seul livre. Et certes, s'il s'était agi d'un bon livre, au lieu d'un livre rare et qui méritait probablement de l'être, si la pauvre femme avait été en état de le bien lire et de le bien comprendre, l'histoire n'aurait pas eu sa raison d'être.

Que de fois, en effet, de pauvres âmes succombant, non pas aux atteintes du froid et de la faim, mais à celles plus terribles du doute et du désenchantement, ont été relevées et fortifiées par une bonne lecture ! Que de fois la société elle-même, ayant comme pour bien dire perdu sa voie, se livrait au désespoir lorsqu'un bon et grand livre, comme l'Imitation de Jésus-Christ, l'Exposition de Bossuet, ou le Génie du Christianisme de Chateaubriand, est venu lui montrer la route qu'elle devait suivre.

Dans notre jeune pays, où l'imprimerie n'est établie que depuis un peu plus d'un siècle, mais où certainement, à proportion de notre population et de nos ressources, elle a déjà pris de grands développemens, espérons que tous les beaux livres seront de bons livres, qu'ils viendront toujours au moment où les besoins de la société les réclameront, pour lui inspirer le courage dans ses épreuves, et la guider sous l'œil de Dieu dans l'accomplissement de ses grandes et glorieuses destinées.

LA VERSIFICATION

DES

ANCIENS HYMNOLOGISTES LATINS

II

Les bardes jouissaient d'une popularité méritée. Ils étaient répandus dans tous les pays. Leurs fonctions principales étaient de chanter les hymnes religieux dans les cérémonies du culte, de propager et de maintenir la doctrine druidique au milieu du peuple. C'étaient eux aussi qui récitaient dans les assemblées publiques les traditions nationales, et, au foyer du chef, les traditions de la famille ; eux qui animaient les guerriers sur le champ de bataille, célébraient leur gloire après le succès, et distribuaient à tous le blâme et l'éloge, avec une liberté que pouvait seule donner un caractère inviolable. Aussi, l'autorité de leurs paroles était grande, et l'effet de leurs vers, tout-puissant sur les âmes. Souvent on les vit dans les guerres intestines de la Gaule, désarmer, par leur seule intervention, des combattants furieux et arrêter l'effusion du sang ⁽¹⁾.

D'après les lois de Mœlmud, le devoir des bardes est de répandre et de maintenir toutes les connaissances qui sont de nature à propager l'amour de la vertu et de la sagesse. Aussi se vantaient-ils souvent dans leurs poésies d'être les vrais, les uniques représentants de la science ⁽²⁾. Ce même code de Mœl-

(1) Am. Thierry.

(2) Et, pour ne parler que de la science poétique, ils étaient bien plus avancés que maint poète échevelé de nos jours. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire leurs canons poétiques, tous divisés en trois points, comme nos grands sermons.

Les trois premières conditions du génie poétique : — Un œil qui sache contempler la nature ; un cœur qui sache la sentir ; une volonté qui sache la suivre.

Les trois fins de la poésie : — le progrès du bien ; le progrès de l'intelligence ; le progrès du plaisir.

mud leur attribue, en outre, l'éducation de la jeunesse et les appelle un des trois piliers de l'existence sociale (1).

Bien que les bardes ne se montrassent pas dès l'abord très-sympathiques au christianisme, ils ne lui furent point hostiles. Ils vivaient en rapports excellents avec le clergé et ne dédaignaient point d'habiter les monastères.

Lorsque, fuyant les Saxons, une foule considérable émigra dans la Bretagne ou Armorique, les bardes l'accompagnèrent. Parmi ceux-ci se trouvaient le fameux Taliésin, élevé au monastère de Slancarvan et converti, dit-on, par le moine Gildas ; le barde St-Julio ou Ysulio et St-Hervé l'aveugle. Le christianisme allait désormais épurer la poésie druidique sans l'effacer (2).

Je dis : sans l'effacer. En effet, l'influence des bardes, soumise à bien des fluctuations, depuis l'établissement de la foi chrétienne, ne se perdit point. Le vieil esprit de la nation avait pénétré trop avant, et comme le remarque Zeuss, les Celtes étaient *morum priscorum tenacissimi*. Ce ne fut que sous le règne d'Elizabeth en Angleterre, que l'ordre bardique, cessant de tenir ses assemblées vingt fois séculaires, disparut complètement. Il n'est donc pas étonnant que la Gaule fut et demeura, même sans le vouloir, tout imprégnée de leur génie ; que les chants nationaux et religieux furent connus de tout le monde, et qu'on ne songea pas même, dans les premiers temps, à faire des vers sur un autre mode que celui des bardes.

Une autre remarque — celle de Mr de Montalembert — nous explique un autre fait. "Ce qui imprime, dit-il, un caractère uniforme et très reconnaissable à tous les saints moines d'ori-

Les trois propriétés d'une imagination saine : — distinguer ce qui peut être ; ce qui doit être ; ce qui est vraisemblable.

Les trois qualités indispensables du langage poétique : — la pureté ; l'abondance ; la facilité.

Les trois choses qu'il faut nécessairement comprendre en poésie : — le grand ; le petit, et leurs correspondants.

Les trois gloires de la poésie : — faire l'éloge du bien ; perpétuer le souvenir des choses remarquables ; fortifier les bons sentiments.

Les trois puretés de la poésie : — la pureté de la vérité, du langage, des conceptions.

Trois choses que la poésie doit être parfaitement : — parfaitement savante ; parfaitement animée ; parfaitement naturelle.

(1) Les deux autres piliers étaient le chef et l'agriculture.

(2) V. de Montalembert, *Les moines d'Occident* : Liv. VII, ch. IV, et Liv. X, ch. II.

gine celtique, c'est leur goût effréné pour les voyages lointains et fréquents." Dieu, sans doute, voulait en faire — comme il en fait encore aujourd'hui — des missionnaires de la science et de la foi.

Au commencement du cinquième siècle, St Patrice avait établi dans la ville d'Armagh une école, que prirent pour modèle une foule d'autres qui s'élevèrent dans toutes les parties de l'Irlande, à Lenmore, Bangor, Clonfert, Clonard, etc., etc. Cette île devint le centre de la science qui rayonna dans toute l'Europe. Les traditions des langues grecques et latines elles-mêmes s'y conserva, comme dans un sanctuaire. Tandis que la jeunesse de toute l'Europe y accourait, les maîtres, à leur tour, se distinguèrent et se répandirent sur le continent. Les plus célèbres d'entre eux furent Siadhhal ou Sedulius, Seachnall ou Secundinus, fils de Darèca, sœur de St Patrice. — Aux sixième et septième siècles, St Columba, l'apôtre de l'Ecosse ; St Columban, fondateur de Luxeuil et de Fontaine en France, de Bobbio en Italie, et disciple de St Columba ; St Gall, qui fonda le monastère fameux de son nom en Suisse ; St Roding, fondateur de Beaulieu en Argonne ; St Furcy, fondateur de Lagny ; St Liévin, qui prêcha la foi aux Gantois. — Au huitième siècle, St Virgile, évêque de Salzbourg, et ses compagnons de prédication en Bavière ; St Declan et St Alto, Dobdan, dit *le grec*, évêque de Chiemsée en Bavière ; les grammairiens Colchus ou Cœlchu le sage, Cruindmelus et Malrachanus. — Au neuvième siècle, Clément, qui fut appelé à la cour de Charlemagne ; le moine Dicuil ou Dichuil, auteur de *De mensura orbis terræ* ; Claude ; Dungal, chargé par Charlemagne d'instruire la jeunesse de Pavie ; Mannon et Jean Scot Erigène — natif d'Erin — qui vinrent en France à l'époque de Charles-le-Chauve, etc.

J'ajoute que St Ambroise, qui introduisit les hymnes latines dans la liturgie, était gaulois d'origine et qu'il connaissait évidemment le rythme celtique. Il composa soixante et dix-sept de ces hymnes, qui furent le type de celles qui suivirent. St Augustin, St Paulin et d'autres étaient de la même école de Milan.

Je conclus qu'il est possible et naturel de trouver le cachet bardesque, et surtout irlandais, dans les poésies latines contemporaines. Cette possibilité est passée à l'état de fait et je n'aurai guère que des exemples à citer, pour vous permettre de le constater.

III

On divise ordinairement les hymnes chrétiennes latines en trois catégories.

La première conserve les traditions classiques. Ce sont les mètres d'Horace. Je n'en parlerai pas.

La seconde prend pour base la prononciation vulgaire, dans laquelle les syllabes deviennent longues ou brèves par l'accent tonique plutôt que par la quantité.

La troisième comprend les cantiques dans lesquels, sans aucun égard à la quantité, les syllabes deviennent longues ou brèves, selon la place qu'elles occupent dans les frappés ou dans les levés du rythme — l'*arsis* ou la *thesis*.

C'est la classification de Dübner, qui a oublié d'observer l'alitération, l'assonance, le parallélisme, etc., et surtout la rime dans les hymnes de la seconde et de la troisième catégorie, et dans les plus anciennes de la première.

Voici deux stances de St Ambroise :

*Splendor Paternæ gloriæ
De luce lucem proferens,
Lux lucis et fons luminis
Diem dies illuminans.*

*Somno relectis artibus
Spreto cubili surgimus
Nobis, Pater, canentibus
Adesse te deposcimus.*

Ces vers sont iambiques et présentent la réunion de toutes les conditions de la *Dan direach amus*.

Un poème de St Augustin, contre les Donatistes, est entièrement en vers monorimes de 16 syllabes chacun, et coupés en deux hémistiches de 8 syllabes. C'est aussi le *Dan direach*.

*Sæculi finis est litus, tunc est tempus separare
Quando retia ruperunt, multum dilexerunt mare.*

Cajus, Cælius ou *Cæcilius Sedulius* — dont le nom est sans doute *Siadhal* — dans le *Carmen Paschale* ou vie poétique de Notre-Seigneur, en cinq livres, écrite au Ve siècle, semble avoir voulu éviter la mélodie bardesque ; il n'a pu s'en affranchir entièrement, et bien des vers la trahissent.

Voici le commencement du livre cinquième :

Has inter virtutis opes jam proxima Paschæ
 Cœperat esse dies, Domini cum gloria vellet
 Ponere mortalem, vivamque resumere carnem
 Non aliam, sed rursus eam, quam munere plenam
 Lucis ab infernis relevans ad sidera duxit.....

L'assonance, l'allitération, etc., s'y retrouvent. Il en est de même dans cette hymne justement attribuée à Sédulius, et dont une partie a passé dans la liturgie de l'Eglise. On l'appelle *Hymnus abecedarius*, parce que chaque strophe commence par une lettre différente et dans l'ordre de l'alphabet.

A solis ortus cardine
 Ad usque terræ limitem,
 Christum canamus principem
 Natum Maria Virgine.

Beatus auctor sæculi
 Servile corpus induit,
 Ut, carnæ carnem liberans,
 Ne perderet quos condidit

Vers la même époque, Secundinus, fils de Restitutus et de Dareca — né en 384, m. en 459 — et évêque de Domnach, composa une hymne alphabétique en l'honneur du grand patron de l'Irlande. Ces vers n'ont de latin que les mots :

Audite, omnes amantes
 Deum, sancta merita,
 Viri in Christo beati,
 Patrici Episcopi.

Quomodo bonum ob actum,
 Similatur angelis ;
 Perfectamque propter vitam,
 Æquatur apostolis.

Fortunat — *Venantius, Honorius, Clementianus Fortunatus* — arriva en Gaule au milieu du sixième siècle. Il fut bien accueilli par Sigebert, roi d'Austrasie, et célébra, dans une épithalame, le mariage de ce prince avec Brunehaut — 566. Il mourut évêque de Poitiers — 609 ? — Ses poèmes, dont le style est prétentieux et négligé, sont un monument historique précieux. Il est

auteur d'une vie de St Martin de Tours, en quatre chants, basée sur le même ouvrage de Sulpice Sévère, et précédée d'une dédicace en distiques à Grégoire de Tours. Il composa aussi le *Pange lingua* *lauream*, et le *Vexilla Regis*, qui furent introduits, avec quelques modifications, dans le bréviaire romain. Voici deux des strophes originales :

Vexilla regis prodeunt
Fulget crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor,
Suspensus est patibulo.

Salve ara, salve victima
De passionis gloria,
Qua vita mortem pertulit,
Et morte vitam reddidit.

On peut à la suite citer St Columban, dont Zeuss a transcrit quelques *monosticha* :

Omnibus est mundi melior sapentia gazis.
Disce sed a doctis, indocto ipse doceto.
Tantum verba valent quantum mens sentiat illa.

Ce dernier est surtout remarquable pour l'assonance *interne* des mots.

Voici maintenant des vers du VII^e siècle, beaucoup plus remarquables que tous les autres. Ils sont en l'honneur de St Birin, appelé "l'exilé romain" et envoyé par le pape Honorius I, pour évangéliser les Saxons occidentaux :

Dignus honore pater micat aureus ecce Birinus :
Sanctus adest omni dignus honore pater.
Exsul ad hunc populum qui venit ab urbe Quiritum ;
Pro Christo pergens, exsul ad hunc populum
Hostica barbaries omnis sedatur ab illo ;
Deque lupo fit ovis hostica barbaries.
Liber adest populus, sub longo tempore servus ;
Nunc Christo famulans, liber adest populus.
Sit benedicta dies in qua maris alta petisti ;
Iluc quæ te duxit sit benedicta dies (1).

(1) V. Edelestand du Ménil, poésie inédites du moyen-âge.

Ceux-ci sont extraits du *Liber penitentialis* de Théodore l'Asiatique, qui visita l'église d'Angleterre au VII^e siècle, et y fit fleurir les lettres grecques et latines :

Te nam, sancte speculator,
Verbi Dei digne dator,
Pontificum ditum decor,
Haecdi, pie presul, precor,
Pro me tuo peregrino
Preces funde Theodoro (1).

St Adhelm, évêque des Saxons occidentaux, écrivait au commencement du VIII^e siècle. C'était un homme très-savant : ses vers valent mieux que sa prose. "Cet homme de race germanique, dit Montalembert, en qui l'on aimerait à trouver quelque chose de sauvage et de primitif, se complait aux tours de force littéraires, aux acrostiches, aux énigmes, à l'allitération, aux jeux de mots, aux périphrases, aux redondances puériles et grotesques, enfin à tous les raffinements de la décadence hellénique et latine."

Je transcris six vers :

Summi satoris solia
Sedit qui per cathralia,
Alti olympi arcibus
Obvallatus minacibus,
Cuncta cernens cacumine
Cœlorum summo lumine....

Je pourrais ajouter le *Lauda Sion* de St Thomas d'Aquin ; mais vous le savez par cœur. Les autres hymnes de St Thomas, quoique de mètres différents, renferment toutes les qualités requises par l'ancienne poésie irlandaise.

Le *Stabat Mater* du B. Jacopone de Todì, écrit au XIV^e siècle, est rythmé sur le *Lauda Sion*.

Thomas de Celano, l'ami et le disciple de St François d'Assise, au commencement du XIII^e siècle, et reconnu aujourd'hui pour être l'auteur du *Dies iræ*, composa une hymne en l'honneur de son sôraphique père.

(1) *Haecdi* ou *Hedda*, que l'auteur appelle *sancte speculator*, en traduisant le grec *episcopus*, était l'évêque de Winchester.

En voici une strophe ; c'est la première de trente :

Frigit victor virtualis, hic Franciscus triumphalis
 Crucis adversarium ;
 Crucis lator cordialis, princeps pugnae spiritalis,
 Insignis amantium.

Enfin, les caractères de la mélodie celtique vont s'effaçant dans les chants latins ; la rime survécut la dernière, et l'on a fait depuis des hymnes à la manière d'Horace, dont plusieurs ne sont pas sans mérite. Vous pourrez vous procurer aisément les recueils de Santeuil, de Coffin et d'autres latinistes. Il faut l'avouer, ce que l'on a voulu gagner en élégance et en solidité poésies, on l'a perdu assurément en simplicité, en foi et en piété chrétiennes. La renaissance a fait là ce qu'elle a fait dans tous les arts : elle a perfectionné l'expression d'idées rétrécies.

Vous me pardonnerez aisément, lorsque vous les aurez lues, les longues pièces entières par lesquelles je termine. Elles répondent à mon but ; elles ont une valeur littéraire réelle ; vous ne les avez trouvées nulle part, car elles sont presque inédites. Avec leur parfum antique, elles vous laisseront tout le charme de la nouveauté.

E CANTIONIBUS NATALITHS

Altitudo, quid hic jaces
 In tam vili stabulo ?
 Qui creasti cœli faces,
 Alges in præsepio.

O quam mira perpetrasti,
 Jesu, propter hominem !
 Tam ardentem quem amasti
 Paradiso exsulem,
 Paradiso exsulem.

Fortitudo infirmatur,
 Parva fit immensitas,
 Laboratur, alligatur,
 Nascitur aternitas !

O quam mira, &c., &c.

Premis ubera labellis,
 Sed intactæ Virginis ;
 Ploras uvidis ocellis,
 Cœlum repleas gaudiis.

O quam mira, &c., &c.

(*Ignoti auctoris.*)

E CANTIONIBUS B. M. V.

Tandem audite me,
 Sionis filiæ ;
 Ægram respicite,
 Dilecto dicite :
 Amore vulneror,
 Amore funeror.

Fulcite floribus
 Fessam languoribus ;
 Stipate citreïs
 Et malis aureis ;
 Nimis edacibus
 Liquesco facibus.

Huc odoriferos,
 Huc soporiferos,
 Ramos depromite,
 Rogo, componite :
 Ut phœnix morior,
 In flammis orior.

An amor dolor sit,
 An dolor amor sit,
 Utrumque nescio ;
 Hoc unum sentio :
 Blandus hic dolor est,
 Qui meus amor est.

Quid, amor, crucias ?
 Aufer inducias :
 Suavis tyrannus est ;
 Momentum annus est ;
 Tam tarda funera
 Tua sunt vulnera !

Jam vitæ flamina
 Rumpe, o anima !
 Ignis ascendere
 Gestit, et tendere
 Ad cœli atria :
 Hæc mea patria.

(*Ignoti auctoris.*)

Ce chant est fort beau : la mélodie est d'une grande douceur ; la latinité, à peu de chose près, est celle de l'âge d'or. On n'y

rencontre pas les subtilités de mauvais goût d'une piété puérile, mais on y éprouve un sentiment qui ressemble beaucoup à l'amour profane.

E CANTIONIBUS B. M. V.

Marie, dum spiro,
Favorem requiro,
Amorem suspiro
Medullitus.

Hanc mœstus imploro,
Hanc lætus honoro,
Hanc semper adoro,
Animitus.

Altare hoc tangunt,
Peccata qui plangunt,
Futura quos angunt
Judicia.

Mortales venite,
Hanc aram subite,
Hæc dirigit vitæ
Curricula.

Regina bonorum,
Fortuna honorum,
Corona donorum,
Cœlestium,
Da Dei amorem,
Peccati horrorem,
Virtutis odorem
Perpetuum.

Illumina mentem,
Confirma languentem,
Adure currentem
Velocius,
Pericula pelle,
Et hostes repelle,
Ad cœlum appelle
Nos ocyus.

Accurrimus rei,
Ad te, Mater Dei,
Et anchoram spei.
Illic figimus ;

Quod via erranti,
 Quod spes invocanti,
 Quod salus amanti
 Sis, credimus.

(*Ignoti auctoris.*)

AD PUERULUM.

Ut quid jubes, pupole ?
 Quare mandas, filiole,
 Carmen dulce me cantare
 Cum sim longe exsul valde
 Intra mare,
 O ! cur jubes canere !

Magis mihi miserale
 Flere libet puerale,
 Plus plorare quam cantare,
 Carmen tale jubes quare ?
 Amor care,
 O ! cur jubes canere ?

(*Gottschalkii, monachi.*)

MONIALIUM ET HELOÏSÆ SÆNIA JUNTA SEPULCHRUM ABELARDI.

Moniales :

Requiescat a labore
 Doloroso et amore !
 Unionem cœlitum
 Flagitavit :
 Jam intravit
 Salvatoris adytum.

In obscura tumbæ cella
 Alma micat justo stella ;
 Instar ipse siderum
 Refulgebit,
 Dum videbit
 In fulgore Dominum

Heloïsa :

Salve victor sub corona,
 Sponse in nitente cona (*figura*) !
 Millibus cum lacrymis
 Quem salutat,
 Tua nutat
 Vidua in tenebris.

In æterna mihi junctum
 Amo dignior defunctum
 Beatorum socium.
 Mors piavit
 Que sanavit
 Insanatum animum.

Tecum fata sum perpessa,
 Tecum dormiam defessa,
 Et in Sion veniam.
 Solve crucem,
 Duc ad lucem
 Degravatam animam.

Sancte femina, Mater!
 Consolare, Paraclete!
 Audin' ? Sonat gaudia
 Cantilena
 Et amœna
 Angelorum cithara.

Moniales :

Requiescat a labore
 Doloroso et amore!
 Unionem cœlitum
 Flagitabant :
 Jam intrabant
 Salvatoris adytum.

(Ignoti auctoris, antiqui certe.)

L'abbé HYAC. MARTIAL.

VERCINGETORIX

NOUVELLE HISTORIQUE DEVANT SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE
ROMANTIQUE DES FRANÇAIS

PAR

ALFRED DE VERVINS

V

PENDANT LE VOYAGE

Le soleil du lendemain éclaira Vercingétorix et son escorte courant sur la via Domitia, à une distance de Narbonne déjà trop grande pour qu'il pût appréhender d'être atteint par aucune troupe nombreuse de cavaliers réguliers, attendu qu'il usait de relais disposés sur sa route par les soins d'un collier-d'or qu'il avait dépêché en fourrier, avantage dont devaient être nécessairement privés les légionnaires lancés à sa poursuite.

Aux bois succédaient sur leur route les vignes aux pampres roses, à cette époque de l'année, les champs dorés de céréales qui attendaient la moisson, et de vastes pâturages où les caavales échevelées et les chevaux de bataille au front pensif s'arrêtaient pour les regarder passer. Puis le char, les colliers-d'or et leurs suivants (1) rentraient en forêt ; car les Gaules, en ce temps, avaient bien plus de bois que de prairies et plus de prairies que de terres cultivées, bien que l'agriculture y fût fort avancée et pratiquée par toutes les nations (2).

(1) Chaque collier-d'or avait au moins deux suivants, compagnons plutôt que serviteurs, pris parmi les guerriers de la nation, et qui pouvaient devenir colliers-d'or à leur tour, après quelque action d'éclat.

(2) Les Grecs s'attribuent l'honneur d'avoir introduit le froment en Europe, où Cécrops l'aurait importé d'Égypte ; c'est erroné. Le blé, en gaëlique, *greun*, *segal* et *bleul*, d'où bluterie, blutage, fut importé avec l'orge par les *Némèdes*, fils de *Nemheidh*, le père des Gaulois. Ce fut *Coll*, chef kimri, qui l'introduisit dans Albion—Angleterre—où l'on ne cultivait que le seigle et l'avoine. *Ellud* y introduisit la charrue.

Après quelques heures de course sous les grands hêtres, les chênes majestueux, les charmes et les bouleaux aux feuilles argentées et toujours frissonnantes, les grands prés s'ouvraient de nouveau devant eux, mais ici paissaient des génisses, des troupeaux innombrables de mouflons ou de moutons ⁽¹⁾, et des taureaux de guerre. Quelquefois un renne ou un élan ⁽²⁾, un cerf ou un chevreuil poursuivi par des loups, émergeait du bois, faisait une grande randonnée dans la vallée et retournait sous le couvert ou disparaissait au fond de quelque vallon. Et puis revenaient les terres de labour, livrant leur chevelure blonde aux caresses de la brise, ou follement agitée sous le souffle du vent ; et encore, dans le lointain, suspendu au flanc de la montagne, couronnant la colline ou s'allongeant au bord de la rivière, un village aux maisons grises, couvertes de grands toits de chaume, ou l'enceinte fortifiée d'un bourg ou d'une ville.

Au premier village qu'ils traversèrent, Octavia ne put réprimer un geste d'horreur en voyant, sur les portes des maisons, des têtes et des mains humaines clouées à côté d'oiseaux de proie aux ailes déployées ou de mufles de bêtes féroces. Cependant, au seuil de ces maisons, sous ces hideux trophées, jouaient des enfants roses, ou se tenaient de belles jeunes femmes, qui les regardaient passer avec un sourire.

Le contraste entre la coutume et le caractère des habitants lui parut encore plus grand, quand ils entrèrent dans l'une de ces habitations, pour y demander l'hospitalité pour la nuit.

Le joyeux empressement dont ils devinrent l'objet de la part de tous, les timides caresses que les petits enfants adressaient à Octavia, dont le costume étranger attirait surtout leur attention, les prévenances dont les femmes l'entourèrent, firent comprendre à la fiancée de Vercingétorix que l'hospitalité était un devoir pratiqué comme un culte, dans les Gaules, et c'était vrai. Tandis que de l'autre côté du Rhin on faisait mourir les étrangers qui s'aventuraient en Germanie, une loi gauloise punissait de mort quiconque refusait l'hospitalité à un passant, fût-il d'un peuple en guerre avec la nation.

(1) On sait que nos moutons ne sont que des mouflons perfectionnés par des soins et des croisements intelligents.

(2) N'existant plus dans les Gaules, où il n'est resté que le cerf et le chevreuil.

Bientôt, un assez grand nombre de guerriers, de femmes et d'enfants se groupa devant la porte ; cependant personne n'osa entrer, autant par instinct de discrétion que parce que Vercingétorix avait demandé l'hospitalité à un collier-d'or, et que le respect retenait les curieux. Il était pourtant facile de deviner combien était grande l'avidité de nouvelles qui faisait fermenter le rassemblement, dans lequel les hommes ne montraient pas moins d'empressement que les femmes.

Pendant ce temps, il se préparait, à l'intérieur, un de ces repas homériques dont on trouve encore des traces dans la classe aisée des campagnes de France, un de ces festins que nous appelons pantagruéliques, depuis Rabelais, l'esprit le plus joyeux et le plus fécond qu'aucune nation ait produit. La moitié d'un urus, un élan tout entier, l'un de ces pores croisés avec les sangliers de la forêt, si nombreux alors, un chevreuil et deux moutons rôtissaient dans la cour, tandis que d'autres viandes énergiquement relevées d'épices et d'aromates cuisaient dans une gigantesque marmite, à côté d'une chaudière où cent livres de poisson bouillaient dans un petit lac de vin. Les serviteurs remplissant les amphores ⁽¹⁾, les filles du chevalier dressant et parant une grande table ronde, le bouillonnement des marmites, les joyeuses flambées du foyer, le babil des enfants et les propos bruyants des colliers-d'or emplissaient la vaste salle de mouvement, de gaieté et de cet air de gracieux avènement qui accueillent des parents aimés ; on eût dit une fête de famille. Aussi, la jeune Romaine regardait-elle tout ce qui l'entourait avec un étonnement ému et reconnaissant.

Pendant ces apprêts, le maître de la maison montrait à ses hôtes les vases et les coupes d'or et d'argent ⁽²⁾ qui contrastaient si étrangement, dans les demeures gauloises, avec le reste de l'ameublement, ne consistant guère qu'en tables et en sièges

(1) Ce furent les Gaulois qui inventèrent les barils et conservèrent le vin dans des vaisseaux de bois ; les autres peuples le gardaient dans des outres, des jarres ou des amphores.

(2) Les Gaulois exploitaient de nombreuses mines d'or, d'argent, de fer et de cuivre. On a prétendu que l'exploitation des mines leur avait été enseignée par les Phéniciens ; c'est une supposition absurde et un anachronisme, car les Phéniciens, qui n'avaient pas de mines chez eux, ne pouvaient pas enseigner une industrie qu'ils ignoraient, et les Gaulois exploitaient des mines avant d'entrer en relation avec les Phéniciens. Ce furent eux aussi qui inventèrent le placage de l'argent sur les autres métaux.

de bois grossièrement faits, en lits, en couvertures et en tapis de peaux de bêtes, avec le casque, le bouclier et les armes du père de famille — *pen-teulu*, tête de maison — appendus à la muraille. Enfin le chevalier ouvrit avec respect un grand coffre aux angles ferrés d'argent. Octavia laissa échapper un cri d'effroi et se recula vivement : il était plein, jusqu'en haut, de têtes coupées, soigneusement embaumées ; c'étaient les archives de la famille, les titres de noblesse du collier-d'or, en un mot les têtes des ennemis d'un certain renom immolés ou vaincus par les ancêtres ou par lui-même, et rapportées au village pendues à la crinière des destriers. Au cri de la jeune femme, tous les colliers-d'or rirent longuement, et leur hôte eut un sourire d'orgueil en laissant retomber le lourd couvercle sur tous ces fronts de guerriers, alors pâles et glacés, sans haine, sans colère et sans pensée.....

Quand les femmes et les enfants eurent tout préparé, les chevaliers s'assirent autour de l'immense table ronde qui occupait le milieu de la salle, et leurs suivants formèrent derrière eux un autre cercle, symbole de leur égalité entre eux, tant à la table des patrons qu'au cercle des écuyers. Ces écuyers, compagnons des chevaliers gaulois, dit Posidonius, sont toujours près d'eux, à la table du festin ou à la *fête des lances* — *Korol ar Khège* — et partagent toutes leurs fortunes ; ils sont aux chevaliers ce que les dévoués sont aux héros ou aux grands chefs avec lesquels ils ont formé fraternité — *brodeurde*, en breton.

Le souper, servi par les enfants de la maison, selon la coutume gauloise, coutume qui s'est conservée assez avant dans le moyen âge, le souper, disons-nous, se prolongea jusqu'à la fin de la première veille — neuf heures du soir — puis les jeunes femmes du logis emmenèrent Octavia, pour qui elles avaient des attentions de véritables sœurs ; les colliers-d'or s'étendirent sur les fourrures qui couvraient le sol et quelques minutes plus tard, ces hommes vaillants et simples, suivant l'expression de Strabon, dormaient comme on sommeille après seize ou dix-huit heures de chevauchée.

Le lendemain, au point du jour, Vercingétorix et sa fiancée allaient quitter leur hôte, pour continuer leur voyage, quand, par hasard, l'un de ses dévoués nomma le jeune chef. En entendant ce nom déjà illustre, le Gaulois fit un mouvement de surprise et son visage parut s'épanouir d'orgueil.

— Femme, cria-t-il joyeusement à sa compagne debout sur

le seuil de leur demeure, entourée de tous les siens, femme, notre maison est comme un némède — un temple — car le Génie des Gaules s'est réveillé ce matin sous notre toit !

Ensuite, il fit à Vercingétorix une question que les lois de l'hospitalité lui interdisaient d'adresser à son hôte avant qu'il ne le connût, mais qu'en ce moment son patriotisme excusait :

— Où vas-tu, maintenant ? lui demanda-t-il.

— A Gergovia.

— Et quand nous conduiras-tu contre les Romains ?

— Avant la fin de cette lune.

— J'y serai !

— Et moi aussi ! s'écria avec enthousiasme un grand adolescent qui avait jusqu'alors regardé et écouté, la tête appuyée à l'épaule de sa mère ; car, ajouta-t-il fièrement, avant la fin de cette lune j'aurai quatorze ans !

Vercingétorix sourit en voyant tant de belliqueuse ardeur dans les yeux de l'enfant, et désireux de récompenser les soins dont ses hôtes avaient accablé sa belle amie, il lui dit : Veux-tu que je sois ton patron (1) ?

— Oh ! fit la mère, émue jusqu'aux larmes, ce serait trop d'honneur !

En effet, l'honneur était si grand, que le père ne put articuler un mot !

— Comment t'appelles-tu ? demanda Vercingétorix.

— Luern (2), répondit-il en fixant le chef et ne pouvant croire à une telle fortune.

Le brenn (3) vint à lui, tira son poignard, lui coupa une mèche de cheveux sur le front et lui dit : Tu es à moi ! Puis étant monté sur son char : Dans quinze jours, sous Gergovia ! leur cria-t-il. Il partit, et disparut bientôt avec son escorte dans un nuage de poussière.

Leur voyage dura encore six jours.

Vercingétorix et Octavia, esprits élevés, cultivés et sérieux

(1) Jusqu'à 14 ans, les garçons étaient laissés aux soins de leur mère. A cet âge, ils se choisissaient un patron et ils étaient armés dans une fête à laquelle étaient conviés les parents et les amis de la famille. L'adoption se faisait, comme nous l'avons dit plus haut, en coupant une mèche de cheveux sur le front de l'adolescent.

(2) *Luern* ou *Louarn*, en gaëlique, le Renard.

(3) On sait que le *brenn* était le chef militaire de la nation.

tous les deux, charmaient les ennuis de cette longue route en parlant tour à tour d'eux-mêmes, du passé et de l'avenir des contrées qu'ils traversaient ; car pour elle, Vercingétorix personnifiait les Gaules. Ce n'était pas seulement un homme jeune, intelligent et beau qu'elle aimait et à qui elle s'était vouée, c'était à une race fière, généreuse et vaillante plus qu'aucune autre ; et c'était à cette race, identifiée dans le héros qu'elle aimait, qu'elle avait sacrifié César, et pour qui elle rompa à jamais avec les oppresseurs ! C'est en raison de ce champ si vaste, ouvert à sa pensée, que tout ce qu'elle voyait : les bois, les montagnes, les fleuves, les villes, les murs et les vertus des peuples à travers lesquels elle passait, lui parlait de son amour ; c'est aussi pour cela que, lorsqu'il l'entretenait de son pays, de sa religion et de ses coutumes, il semblait à Octavia que le fils de Celtill n'avait pas cessé de lui parler d'eux-mêmes. De son côté, le grand-brenn, qui n'avait que deux amours, deux pensées, deux passions, sa patrie et sa fiancée, se contentait à parler de l'une, religieusement écouté par l'autre.

— Je ne sais, lui disait-elle, si c'est ta voix qui me charme par son éloquence qui me séduit, ou la supériorité de ta croyance qui s'impose à mon esprit, mais il me semble, à mesure que tu m'expliques tes triades ⁽¹⁾ et le ternaire ⁽²⁾ de tes prêtres, que des flots de lumière inondent un monde où je ne voyais d'abord que des ténèbres, que de nouveaux horizons s'ouvrent devant moi, que mon regard y plonge et voit à des distances incommensurables !...

— C'est, en effet, la lumière qui se fait, répondait Vercingétorix en souriant, mais écoute ; car, plus tu sauras, plus cette lumière se fera vive et éclatante ; si vive, si éclatante, que tes beaux yeux, mon Octavia, se fermeront éblouis !... Et il poursuivit :

— Je t'ai dit que nous n'avions qu'un Dieu : c'est *Hésus*, le terrible, que nos triades appellent aussi *Diana*, c'est-à-dire l'*In-*

(1) Résumé des enseignements du druidisme.

(2) Les trois unités primitives, en autres termes *Trinité gauloise*. — Le nombre trois domine tout dans les Gaules : les trois cercles de l'existence ; les trois ordres de la hiérarchie druidique ; les trois classes de la nation ; les trois rangs de la chevalerie ; les triades, dans lesquelles les enseignements sont trois par trois ; les chants des bardes, qui sont toujours en tercets — sentences ou poésies dont le sens est toujours complet en trois vers ; ces vers sont le plus souvent de trois pieds.

connu ! C'est celui dont la présence invisible remplit d'une horreur indéfinissable les profondeurs des bois-sacrés et l'immensité ; celui qui est partout. C'est ce puissant *Inconnu* que nos prêtres redoutent de rencontrer sous les voûtes des chênes ; c'est celui que nous craignons, nous qui ne craignons rien.

Il eut pour fille *Eire*, reine d'Occident, de la Lune et de la Nuit, de cette Nuit d'où émane le monde. *Eire* est la nature, fille de l'Éternel ; nos prêtres l'appellent *Koridwen* (1). Or, voici ce qui arriva au commencement :

Koridwen, reine de la Nuit, qui retient toutes sciences, a mis les six plantes efficaces (2) dans la chaudière d'airain, entourée des perles de la mer. Le *Nain*, c'est-à-dire le *Voyant*, *Gwyon*, est auprès, veillant sur le vase et mêlant le breuvage. Trois gouttes brûlantes rejaillissent sur sa main ; il la porte vivement à ses lèvres, par un mouvement instinctif en se sentant brûler ; aussitôt la science universelle se dévoile à lui. *Koridwen* irritée s'élançe pour l'anéantir ; il fuit, poursuivi par elle d'une course effrénée, et tous deux prennent tour à tour mille formes diverses, l'un pour échapper, l'autre pour atteindre. Enfin *Gwyon* s'étant changé en grain de blé, *Koridwen*, qui s'est métamorphosée en poule noire, le saisit et l'avale. Elle conçoit et met au monde un enfant merveilleusement beau, qui reçut le nom de *Taliésin*, c'est-à-dire *Front rayonnant*. *Taliésin*, incarnation de *Gwyon*, est la personnification de la science, et spécialement de notre organisation religieuse ; c'est le druidisme fait homme. Et c'est pour cela que son nom fut donné à mon aïeul, car il est si savant et si sage, qu'en assure que c'est l'esprit de *Taliésin* ou *Gwyon* qui l'anime et l'inspire.

C'est *Gwyon* qui a écrit sur des pierres les arts et les sciences du monde, et c'est lui qui a composé les premières poésies.

Gwyon porte encore un autre nom ; on l'appelle *Teutatès* — *Tut-Tat* — le père des hommes ; c'est à lui que sont dédiés les *Cairns*, ces monceaux de pierres innombrables que tu as déjà remarqués.

De même que *Koridwen*, *Teutatès* ou *Gwyon* règne dans la

(1) C'est de ce nom qu'est dérivé celui de *Korigan*, que les Bretons de nos jours donnent à de petits génies qui, selon le préjugé des campagnes d'Armorique, habitent les cairns et les dolmens, qu'on trouve encore en grand nombre dans le pays.

(2) Ces plantes sont : 1° le *silage* ou *herbe d'or* ; 2° la *jusquiame* ; 3° le *samolus* ; 4° la *verveine* ; 5° la *primevère*, et 6° le *trèfle*.

Nuit, dont il a retiré ses enfants, les Gaulois ; car c'est nécessairement la nuit qu'il a tiré la terre du chaos ; c'est pourquoi notre astronomie compte par nuits et non par jours, comme les Latins et les Grecs ; c'est-à-dire que nous comptons par lunes et non par soleils.

Mais si Gwyon a été l'ordonnateur du monde, il n'en a pas été l'auteur ; il n'est pas l'Être universel et nécessaire, le principe de la vie, la *cause première* ; celui-là, c'est *Hésus* (1).

Dans ses rapports avec les hommes, il délègue à des agents le soin d'exécuter ce qu'il a ordonné. C'est ainsi que nous avons *Camul*, qui est le génie de la guerre ; *Tarann*, le génie qui règne dans les airs, le tonnerre ; *Belen*, le guerrier aux cheveux d'or, aux rayons de flamme, le roi du soleil qui réchauffe le cœur des braves, qui fait mûrir la vigne et les plantes salutaires, pour l'homme affaibli par la souffrance ou les années.

Mais ce ne sont point des dieux, puisque l'on voit des hommes de notre pays défier Tarann et opposer leur bouclier à ses foudres, sans que nos prêtres les accusent de sacrilège.

Ce que je t'ai rapporté de Koridwen et de Gwyon, de la lutte de la Nature et de l'Esprit, s'est passé sous l'œil du terrible Inconnu, et il l'a permis, comme il a voulu que Koridwen donne le jour au *Bien* et au *Mal* ; car elle est la mère de *Creiz-Viou*, symbole de la vie, et d'*Avank-Du*, le crocodile noir, qui a causé le déluge, en faisant déborder les eaux du grand lac, quand il s'y est plongé.

Nous appartenons à Koridwen, puisque nous appartenons à la Nature, mais nous avons reçu la révélation de l'Esprit, soit de Gwyon. C'est pourquoi il dépend de nous de faire le bien ou le mal, et c'est pour éclairer notre conscience et diriger nos actions, que les triades ont été faites, car elles nous enseignent ce que nous devons croire et ce que nous devons faire pour atteindre à *Gwynfyd* — le cercle du bonheur, le ciel.

Ce que nous devons faire est résumé dans ces trois principes :

Obéir aux lois de Dieu ;
Faire le bien de l'homme ;
Cultiver en nous la force — la vertu.

Ces trois principes de la sagesse nous indiquent toutes nos

(1) *Euzuz*, en breton, qui inspire la terreur. De là le nom de Hésus-le-terrible. (o) Voir note III.

obligations envers Dieu, envers les autres et envers nous-mêmes.

Ce que nous devons croire, c'est qu'il n'y a qu'un Dieu, qui est sans commencement et qui ne peut avoir de fin, car il est.

Dieu unique, il n'est ni le destin, ni la fatalité ; il est ce que rien ne fait pencher ni d'un côté ni de l'autre ; la pierre de l'équilibre est son symbole (1).

Il y a trois cercles de l'existence : le cercle de la région vide ou de l'infini, où, excepté Dieu, il n'y a rien de vivant ni de mort, et nul autre que Dieu ne peut le traverser ; le cercle de migration, où tout être animé procède de la mort (2), et l'homme le traverse ; et le cercle de félicité, où tout être animé procède de la vie, et l'homme le traversera dans le ciel. (Triade 12.)

Tout être, excepté Dieu, a eu un commencement, mais aucun être n'aura de fin. (Triade 39.) Tout être a reçu de Dieu une individualité absolument distincte de tout autre être, un génie spécial, un principe propre de mémoire et de perception, une vocation personnelle. (Triades 33, 34, 37.) Mais l'être, au moment de sa création, n'a pas conscience de ces dons, qu'il porte en lui à l'état latent. Il est créé au moindre degré de toute vie, dans *Aumufu*, l'abîme ténébreux, le fond d'Abred (3). Là, enveloppé dans la nature, soumis à la nécessité (4), il monte obscurément les degrés successifs de la matière inorganique, puis organisée. (Triades 13, 14, 15.) Sa conscience s'éveille enfin, il est homme. Trois choses sont primitivement contemporaines : l'homme, la liberté, la lumière. (Triade 22.)

Avant l'homme, il n'y avait dans la création que la fatalité des lois physiques ; avec l'homme, commence le grand combat de la

(1) On trouve encore beaucoup de ces monuments en France et en Irlande. Ils se composent d'une énorme pierre posée en équilibre sur un autre grand monolithe. On les appelle, en Bretagne, *Roulers* ; ailleurs, *pierres tremblantes*.

(2) Ceci s'explique par la métempsycose, à laquelle croyaient les Gaulois ; d'où il résultait que toute vie était une résurrection.

(3) *Abred* a un sens complexe : c'est le cercle de migration, le temps d'épreuve, le chemin du ciel, la vie.

(4) Car il est régi par les lois physiques de la nature, puisqu'il est sans pensée, par conséquent sans conscience et sans libre arbitre ; il est matière seulement.

liberté (1) contre la nécessité, du bien contre le mal. Le bien et le mal s'offrent à l'homme en équilibre ; l'homme peut à sa volonté s'attacher à l'un ou à l'autre. (Triades 23, 24, 29.)

L'homme connaît la loi de son être imparfaitement, mais suffisamment pour juger et choisir. (Triade 29.) Il peut ou non se conformer à la loi. Il est inévitable que la loi sera transgressée dans *Abred*, quoique chacun soit libre de ne pas la transgresser. (Triade 20.) La mort et la perte de la mémoire sont des maux nécessaires dans *Abred* ; sans la délivrance accomplie par la mort, et sans la perte de la mémoire à la mort, le mal serait toujours sur l'être qui s'y est livré. La mort nous délivre donc du mal même, mais non de l'effet du mal, car le mal est une diminution de l'être. Qui a diminué son être retombe après sa mort dans une vie moindre, renaît homme inférieur ou même animal irraisonnable. Il y a même une transgression qui rejette la créature jusqu'au fond de l'abîme, dans le chaos des germes, d'où elle est obligée de recommencer tout le cours de la transmigration ; cette transgression est l'orgueil (2). (Triades 20, 21, 25, 26.) La plus grande faute, après l'orgueil, est le péché contre la vérité.

Si, au contraire, l'homme, dans la vie présente, a fait des progrès vers la connaissance et vers le bien, il a augmenté son être et à la mort, il monte les degrés supérieurs d'*Abred*. Lorsqu'enfin, par l'impassibilité dans la douleur, par l'effort fait vers la connaissance et par l'attachement au bien, il est parvenu au plus haut point de science et de force — vertu — dont la condition humaine est susceptible — et cela n'est pas impossible dès cette vie — il échappe alors au cercle de la transmigration et du mal ; il atteint le cercle du bonheur, le monde lumineux. (Triade 27.) Toute créature est prédestinée à l'atteindre finalement, parce qu'il est trois choses que Dieu ne peut point ne pas vouloir, c'est-à-dire ne pas accomplir, c'est : ce qu'il y a de plus avantageux, ce qu'il y a de plus nécessaire, et ce qu'il y a de plus beau pour chaque chose. (Triade 7.)

A l'instant où elle entre dans Gwynfyd — le cercle du bonheur — la créature voit, au crépuscule d'*Abred*, succéder la pleine lumière du ciel ; ses instincts, ses réminiscences, ses pressentiments

(1) Par *liberté* il faut entendre ici libre arbitre.

(2) C'est le sentiment qui amène l'homme à se faire son propre dieu, qui le sépare de son créateur et le fait athée.

s'éclaircit : elle ressaisit le souvenir de toutes choses jusqu'à son éclosion première au fond de l'abîme ; son génie propre, sa *mémoire primordiale*, sa véritable essence lui sont pleinement révélés. La pleine connaissance lui rend alors le mal impossible et la mort inutile. Elle entre dans une nouvelle série d'états successifs, procédant de la vie et non plus de la mort, série de progrès qui n'auront pas de fin, où chaque être développera sa vocation propre, sa qualité prédominante, en participant des qualités de tous les autres êtres ; éternité mobile et perfectible, qui sans jamais se confondre avec elle, aspire toujours à l'éternité immuable de Dieu, qui seul ne change pas et ne connaît pas de *succession*. (Triades 30, 32, 35, 37, 38, 40, 45.)

Ainsi, poursuivit Vercingétorix, notre foi n'a rien des subtilités théologiques indiennes, ni du réalisme des croyances grecques et romaines, où vos dieux sont si semblables aux hommes, qu'ils en ont toutes les faiblesses et tous les vices, et sont soumis au destin.

Les trois colonnes de notre système sont : liberté, individualité, perfectibilité. Liberté en Dieu et en l'homme, individualité indestructible, perfectibilité sans limites, commencée dans les mondes inférieurs, poursuivie dans les cieux pendant l'éternité. — Le mal se punit par lui-même, puisqu'il est un amoindrissement de notre être, mais il est temporaire ; le bien seul est éternel.

Dans le splendide développement de l'homme terrestre, vous avez perdu, à Rome, le sentiment de l'homme éternel ; aussi non-seulement nos druides, mais tous les hommes de nos nations méprisent vos idolâtries et se rient de vos légendes, dans lesquelles on voit les ombres de vos héros errer dans un oisif et triste séjour, implorant inutilement le retour à la vie. Cicéron, qui ne croit pas à ses dieux, nous accuse d'impiété, pour flatter la passion populaire de Rome contre les Gaules ; mais Numa, Pythagore, Socrate et Platon ne s'y sont pas trompés, et ils nous saluent de loin comme leurs frères, c'est-à-dire comme des initiés à la *cause première*. — Le grand-breun se tut.

Il y eut un long silence ; ils pensaient tous deux.

Tout à coup, Octavia jeta ses bras au cou de Vercingétorix, cacha son visage dans sa poitrine et se prit à pleurer. Il comprit l'émoi de cette pauvre âme. Sous le bras du druidisme, ses idoles se renversaient ; sous le souffle de la vérité, ses dieux, dispersés comme les feuilles d'automne par le vent, étaient

arrachés de leur temple et jetés aux quatre horizons. Mais elle aimait ses idoles et elle avait depuis sa plus tendre enfance l'habitude de révéler ses dieux ; c'est pourquoi la lumière, en éclairant son âme, blessait son cœur. — Il la pressa contre son sein, lui adressa de ces mots doux qui sont comme un baume miraculeux, quand ils tombent d'une bouche aimée, et ils ne parlèrent plus, ce jour-là, de ces croyances si élevées, que la foi ou la philosophie de nos pères se rapprocherait du christianisme lui-même, si le révélateur, si l'Homme-Dieu n'avait ajouté à sa doctrine la splendide aumône que la divinité seule pouvait faire à l'humanité, nous voulons dire la charité, l'amour, qu'on ne trouve que dans notre religion, et qui en atteste l'origine céleste (1).

(1) Voir la note II. à la fin de cette nouvelle.

— *A continuer.*

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE EN CANADA

Voici quelles furent les dispositions prises pour le commerce : les bâtiments envoyés de France, chargés d'objets manufacturés, étaient approvisionnés au Canada de bois, huiles, poissons, et dirigés aux Indes Occidentales, Antilles, Açores, Iles Canaries ; là, ils prenaient du sucre, du café, et revenaient en France

Enfin, M. Faillon termine cet exposé en donnant le prix des denrées, qui a suivi très exactement le cours de la monnaie, ce qui prouve que les denrées étaient dès lors abondantes dans la colonie.

En même temps que le ministre s'occupait du développement matériel de la Nouvelle-France, il n'oubliait pas ce qui est la base de toute société durable, l'éducation morale et religieuse. Il comprenait très bien, nous dit M. Faillon, que pour établir solidement une colonie, la rendre forte, capable de se suffire à elle-même et d'exercer autour d'elle une influence durable, il fallait y établir un système d'éducation qui fût au niveau de celui que existait alors dans la mère patrie.

La mère de l'Incarnation vint en Canada dès l'année 1639 et la sœur Bourgeois résidait à Montréal depuis 1633 : elles furent encouragées par Mgr de Laval.

Ce fut vers 1667, que le roi écrivait à ce dernier ainsi que son premier ministre, pour le féliciter de son zèle pour l'éducation religieuse, et pour lui envoyer des secours, afin de l'aider dans cet objet important. Ils lui disent " que c'est le meilleur moyen de policer la colonie, et d'y former des gens capables de servir Dieu et le prince, dans toutes les professions où ils se trouvent engagés."

Et en effet, les autorités ecclésiastiques ne s'étaient pas bornées aux principes de l'instruction, mais elles avaient cherché, dès le commencement, à répondre au besoin de toutes les conditions

qui se trouvaient représentées au Canada. Ainsi, il y avait d'abord des écoles élémentaires, pour instruire ceux qui se destinaient aux métiers d'agriculteur, de chasseur ou de pêcheur ; de plus, il y avait au cap Tourmente, à 40 milles de Québec, une école d'arts et métiers, établie pour préparer des ouvriers, des entrepreneurs et des conducteurs de travaux ; enfin il y avait des institutions qui donnaient l'enseignement convenable aux professions les plus élevées. Outre le collège des PP. Jésuites, où il y eut des exercices publics pour les classes supérieures dès l'année 1664, il y avait un petit séminaire établi par Mgr de Laval, qui fournit bientôt des vocations au sacerdoce. On admettait, dans ce dernier établissement, les enfants sauvages qui annonçaient des dispositions pour l'étude.

A Ville-Marie, les prêtres du Séminaire se firent maîtres d'écoles, tant ils attachaient d'importance à l'éducation, pour former les enfants à la piété et à la vertu.

Quant à l'éducation des filles, il y fut abondamment pourvu par les soins de la sœur Bourgeois et de ses compagnes, qui donnaient gratuitement l'éducation à toutes les filles du pays. Ces religieuses dévouées soutenaient leur maison au moyen des travaux qu'elles faisaient dans l'intervalle des classes.

M. de Queylus, M. de Fénélon et M. d'Urfé, pour subvenir aux besoins des enfants sauvages, fondèrent, à une certaine distance de la ville, des établissements où ces enfants fussent plus à l'abri de la dissipation ; ils allèrent occuper à l'extrémité de l'île de Montréal, vers Sainte-Anne, Gentilly, les îles Courcelle, et l'endroit qu'on appelle-encore actuellement la baie d'Urfé.

Il est vrai que les soins donnés aux enfants sauvages ne réussirent que médiocrement ; le caractère indiscipliné de ces enfants et la faiblesse de leurs parents mettaient un obstacle insurmontable à toutes les tentatives essayées ; la sœur Marie de l'Incarnation avait fait dès 1660 cette remarque en leur faveur, qui est restée vraie : " Les enfants sauvages ne peuvent être contraintes ; si elles le sont, elles deviennent mélancoliques et la mélancolie les rend malades. D'ailleurs, les sauvages aiment extraordinairement leurs enfants ; quand ils savent qu'ils sont tristes, ils passent par dessus toute considération pour les ravoir, etc., etc."

Mais il en fut tout autrement pour les enfants des familles françaises. L'instruction se répandit dans toutes les classes ; les vocations ecclésiastiques furent nombreuses et remplirent

l'Amérique de missionnaires. L'amour de la langue et des institutions de la mère patrie prit de si profondes racines, que rien ne put l'altérer, ni la distance, ni les années, ni la conquête, ni la séparation, et c'est cet attachement aux liens d'origine, qui a fait jusqu'à ce jour du peuple canadien un tout, uni, compact, plein de vie, de force et de spontanéité.

Nous terminerons cette revue en énumérant ce qui se rapporte à l'*organisation des seigneuries, des bourgades et des paroisses*.

L'établissement de la colonie était fondé sur le régime féodal, tel qu'il est formulé par la coutume de Paris. Ce régime était le seul que l'on connût alors, et, quelques abus qu'on lui ait reprochés depuis, il est certain qu'il était éminemment propre à faciliter l'établissement d'une colonie, et le plus favorable aux intérêts des particuliers : on peut en juger par l'exposition des faits.

On avait divisé le pays en fiefs d'une étendue assez considérable pour se suffire à eux-mêmes. Les uns étaient attribués à des hommes de guerre, afin qu'ils pussent défendre les points principaux de la colonie, tels que Québec, Trois-Rivières et Montréal : les autres étaient érigés pour récompenser les services rendus par des officiers, des employés du gouvernement, ou des communautés religieuses qui avaient contribué à l'établissement du pays. Mais ces fiefs n'étaient concédés qu'à des conditions onéreuses.

Ceux qui les recevaient étaient obligés de les constituer en état de défense, de les cultiver, de les mettre en valeur, de concéder des lots pour attacher au sol les colons qui venaient les aider dans la défense du territoire.

Une partie du fief ne pouvait être aliénée, et elle était calculée de manière à répondre aux charges et aux frais considérables qui étaient imposés au propriétaire. Tout le reste devait être cédé dans un temps limité, suivant les intérêts de la colonie. Le prix de chaque lot était tout à fait libéral et sans proportion avec sa valeur, ce qui avait un double effet, d'abord d'attirer les censitaires, et ensuite de porter le propriétaire à concéder autant de lots que possible, pour mettre son revenu au niveau de ses charges, etc. Les emplacements, dans l'enceinte des villes, étaient donnés à la charge de payer annuellement cinq sous par arpent ; dans la partie déjà habitée, on ne demandait qu'un liard de revenu par toise. Dans l'Île de Montréal, on payait deux liards par arpent, et une demi pinte de blé ; en sorte que

celui qui recevait cent arpents n'avait que cinquante sous à payer annuellement et cinquante pintes, qui ne font pas deux boisseaux, et encore en était-il dispensé les premières années.

Il n'avait jamais d'autres redevances à acquitter, tant qu'il gardait son lot, ou qu'il le transmettait par donation, par succession, ou par mutation d'immeubles ; mais lorsqu'il le cédait par vente, il était obligé de payer au seigneur une douzième partie du prix qu'il recevait, prix que lui-même n'avait jamais eu à déboursier.

On ne peut citer aucun pays, occupé régulièrement, où des conditions plus larges aient été accordées aux colons. La faible rétribution qu'ils avaient à acquitter, était plus que compensée par les services que leur rendait le maître du fief, et la protection qu'il leur assurait contre les sauvages. M. Faillon donne la liste des fiefs établis pour pourvoir à la défense de Montréal, et le nom des chemins conduisant au centre de la colonie. Presque toutes les premières dénominations de ces propriétés, étant encore actuellement conservées, peuvent servir de pièces à l'appui des données de l'histoire.

La ville formait un parallélogramme établi dans le sens de la longueur, le long du fleuve, et incliné suivant son cours de l'ouest au nord. Adossée à une haute montagne, nommée Mont-Royal par Jacques Cartier, elle est précédée par deux grandes îles : l'une nommée Ste-Hélène par M. de Champlain en l'honneur de sa femme, Hélène Boullé ; l'autre nommée St-Paul, qui rappelle M. Paul de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie. Ainsi, en se présentant devant cette grande cité, l'on trouve, en ces trois dénominations, des souvenirs frappants des trois grands fondateurs de la Nouvelle-France.

Dans le sens de la longueur de la ville, on traça trois grandes rues parallèles au fleuve ; celle du milieu reçut le nom de Notre-Dame, en l'honneur de la protectrice et souveraine de la ville ; près de la rivière, la rue St-Paul, en l'honneur de M. de Maisonneuve ; de l'autre côté, la rue St-Jacques, à cause de M. Jacques Olier. Ces trois rues étaient coupées par six autres à angle droit. La première, appelée St-Pierre, patron de M. de Fancamp ; la seconde, St-François, en l'honneur de M. François Dollier de Casson, curé de Montréal ; la troisième, St-Joseph, parce qu'elle longeait l'Hôtel-Dieu, placé sous ce patronage ; la quatrième, St-Lambert, patron de M. Lambert Closse ; la cinquième, St-Gabriel, patron de M. de Queylus ; la sixième, St-

Charles, patron de M. Lemoyne. Tous ces noms ont été conservés, excepté le dernier, qui a été transféré à une autre rue, tracée en dehors des remparts.

La partie nord de Montréal était protégée par deux flefs : l'un donné dans le faubourg St-Laurent à M. Lambert Glosse, lieutenant de M. de Maisonneuve ; l'autre, nommé Ste-Marie, établi et occupé par les gens de M. de Queylus. A l'est, la ville avait pour défense le fleuve St-Laurent, qui a, en cet endroit, près d'une lieue de largeur et un chenal profond et rapide. Au sud, dans le faubourg St-Joseph, M. Gabriel de Queylus établit un flef qui reçut son nom.

Sur la zone suivante, le supérieur du Séminaire établit au nord un flef vers la rivière des Prairies, pour M. de Hautmesnil ; à côté, MM. de Carion et de Morel reçurent 400 arpents de terre, en face de la rivière de l'Assomption, au des chemins des sauvages. M. de Belestre fut placé au nord-est de l'île. En face de la ville, M. Lemoyne reçut l'île Ste-Hélène ; M. Leber, l'île St-Paul ; M. Dupuy, l'île au Héron. Ces îles pouvaient servir de citadelles. C'est encore actuellement la destination de l'île Ste-Hélène. Enfin au sud, M. Leber reçut pour flef la rivière St-Pierre, et plus tard, M. de la Salle, la côte de la Chine.

On établit au-delà du fleuve, à l'est, MM. Charles et Jacques Lemoyne ; près d'eux, M. de Vitré et M. Michel Messier ; en remontant, l'on trouvait les terres concédées aux PP. Jésuites, à la Prairie ; ensuite, le flef de Chateauguay, donné par M. Lemoyne à l'un de ses fils. En descendant le fleuve, on trouvait M. Boucher, à Boucherville ; M. de Varennes, M. de Verchères, M. de Boisbriant à l'île Ste-Thérèse ; M. de Repentigny, M. de la Valtrie, M. de la Chesnaye, M. de Contrecoeur.

Sur la zone plus éloignée, on trouvait M. Berthier, M. Dupas, sur l'île de ce nom ; M. de Sorel à l'embouchure du Richelieu ; Mde St-Ours, puis M. de Chambly, et enfin au sud, M. Perrot sur l'île de ce nom ; M. de Senneville, fils de M. Leber ; M. de Chailly, M. de Bellevue, M. Robutel de St-André.

Plus tard, on fit, au sud, trois établissements sauvages, qui servaient de refuge aux nouveaux convertis et de défense avancée contre les déprédateurs. Les deux premiers pour les Iroquois, sur le fleuve St-Laurent, au lac St-Louis et au lac St-François ; le troisième sur l'Ottawa, au lac des deux Montagnes, pour les Iroquois et les Algonquins. Ces trois postes importants réunirent une population de plusieurs milliers de sau

vages, devinrent le centre de missions fructueuses, et rendirent les plus grands services aux sauvages convertis et à la colonie : ils existent encore actuellement et réunissent un grand nombre de familles indiennes.

Voilà des noms, encore existants, qui rappellent que ce pays a été fondé et occupé par le sang le plus noble et le plus pur de la France.

Ces différents fiefs furent mis en culture ; ils furent pourvus d'églises, de moulins, de fermes. M. de Frontenac écrivait en 1680 que M. de Longueuil avait, en face de Montréal, un château aussi important que ceux des plus grands de France. Ce fort renfermait l'église, le moulin, la résidence du seigneur.

Fresque tous ces seigneurs étaient d'anciens officiers qui donnaient des terres aux meilleurs sujets de leurs régiments. Ces agglomérations ont formé des paroisses, qui ont conservé le nom des concessionnaires. Telle a été l'origine des paroisses de Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur, la Valtrie, Repentigny, Chambly, St-Ours, Sorel, l'Île Dupas, Berthier, etc., etc.

Ces villages s'établirent promptement et se mirent en état de défense. Les habitants furent réunis en compagnies de milice, comme les citoyens de Montréal : ils avaient leurs chefs ; le temps et le lieu des exercices étaient désignés ; on se réunissait tous les mois comme à Ville-Marie. Enfin chaque paroisse avait ses officiers municipaux et judiciaires.

Nous ne multiplierons pas ces remarques. Nous avons montré que M. Faillon ne se contente pas d'exposer les faits, mais qu'il donne tous les renseignements désirables sur l'état de cette société naissante et sur les éléments de son organisation. Ce volume, qui traite en grande partie de l'ancien régime de la colonie française, semble avoir donné l'idée d'un ouvrage paru à Boston en 1871, intitulé *L'ancien régime en Canada*, par M. Francis Parkman, écrivain distingué, qui reproduit la plus grande partie des renseignements que M. Faillon s'est plu à révéler, en indiquant leurs sources, avec un soin très scrupuleux, aux marges de son ouvrage.

M. Faillon ne put étendre son travail au delà de l'année 1680, à cause des fonctions de procureur de la Compagnie, qu'il dut remplir à Rome.

Mais tous les matériaux sont réunis pour continuer le récit jusqu'à l'occupation anglaise en 1760, et ces matériaux étant

accompagnés d'une table analytique très développée par ordre de temps, peuvent être facilement mis à contribution, en suivant les indications laissées par l'auteur.

En outre, M. Faillon avait l'intention, comme il l'a dit plusieurs fois, de faire suivre cette histoire d'une autre intitulée : *L'histoire des colonies de Montréal, c'est-à-dire l'histoire des établissements fondés en Amérique, sur les lacs et sur le cours du Mississipi, par des citoyens de Montréal.* Il lui restait donc un chemin bien vaste à parcourir, mais une grande partie des matériaux réunis pour ce travail sont déjà analysés et disposés par ordre, et l'on peut aussi facilement les mettre en œuvre.

Ce grand ouvrage attira l'attention, et il en était digne à plus d'un titre ; d'abord, il était le répertoire le plus étendu que l'on eût jusqu'alors ; il était presque illimité, à cause des références qu'il donnait aux sources principales. Ensuite, il était une mine précieuse de saints exemples, de traits admirables : rien n'étant oublié pour montrer qu'au point de vue moral, l'histoire de ce pays est remarquable entre toutes les chroniques nationales. A chaque page, l'auteur signale des traits d'énergie et de dévouement, unis au plus parfait esprit de foi et de charité chrétiennes, et l'on ne saurait trop admirer comme il a su faire ressortir ce caractère particulier des fastes canadiennes.

La publication de ce travail répondait d'ailleurs au désir des hommes les plus distingués du Canada qui, connaissant l'esprit élevé de leur origine, avaient une pieuse curiosité d'en pénétrer les détails.

Il est vrai que bien des travaux remarquables avaient été publiés dans le pays, mais M. Faillon venait révéler des sources d'information inexplorées jusqu'alors.

Parmi les annalistes les plus estimables, nous pouvons citer les suivants : M. Garneau, qui a donné, en trois volumes, une histoire du Canada intéressante et très animée, depuis son origine jusqu'à nos jours ; M. l'abbé Ferland, professeur à l'université Laval, qui a considéré les faits surtout au point de vue religieux ; M. Faribault, qui a publié un catalogue raisonné et étendu de tous les ouvrages publiés sur l'Amérique ; M. Jacques Viger qui a passé sa vie à réunir des documents, et qui a réussi à former une collection aussi rare que précieuse.

Nous pouvons encore citer, dans les temps plus récents : M. l'abbé Casgrain, qui a composé la vie de la Mère de l'Incarnation,

et plusieurs autres ouvrages, où il a su faire ressortir les principales époques en donnant à son récit une forme dramatique ; M. l'abbé Laverdière, qui a publié des ouvrages considérables : les relations des Jésuites ; les mémoires de Champlain, etc. ; M. l'abbé Verreau, qui a réuni une quantité de documents sur les époques les moins explorées de l'histoire. Ce dernier a déjà publié l'histoire de la fondation de Montréal, et le premier voyage dans l'ouest de M. de Casson, etc., etc. De plus, il a commencé à faire paraître une série de documents inédits sur la partie de l'histoire la moins connue, c'est-à-dire tout le XVIII^e siècle. Il a déjà donné les lettres de la sœur Duplessis de 1720 à 1750, ainsi que deux volumes sur le siège de Québec en 1775. Mais auprès de tous ces travaux, l'œuvre de M. Faillon commande l'attention par l'étendue de son cadre et le caractère d'universalité de ses renseignements.

C'est ce qui a frappé les érudits des États-Unis, parmi lesquels nous pouvons citer, comme nous l'avons déjà dit, M. Francis Parkman, de Boston, qui s'est appliqué à exposer, dans un style plein de vie et d'éloquence, les événements de l'occupation française en Canada. Il a lu avec soin les travaux de M. Faillon, et par de nombreux extraits, il a montré amplement l'estime qu'il en faisait. On peut même dire qu'il a apprécié cette œuvre avec une sagacité rare, au point de vue scientifique ; mais il est à regretter que des préjugés de secte lui aient fait méconnaître l'esprit religieux qui anime ces grandes origines. C'est cet esprit que M. Faillon a si bien mis en lumière, en commençant par l'illustre Champlain. Aussi, on comprend à quel point ce travail se recommande aux amis de la vérité, et quelle importance n'aura-t-il pas, lorsque arrivera le moment, justement espéré, où il s'agira d'exposer les titres des premiers fondateurs de la Nouvelle-France à la vénération des fidèles.

POPULATION

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Dans notre province, les deux derniers recensements ont donné les résultats suivants :

RECENSEMENT DE 1861.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	PERCENTAGE.
0 à 1 an	— 20,957	— 19,831	— 40,788	3.67
1 à 2	17,840	16,908	34,748	3.12
2 à 3	18,718	18,060	36,778	3.30
3 à 4	18,968	18,130	37,098	3.33
4 à 5	18,601	17,959	36,560	3.26
5 à 10	76,784	74,244	151,028	13.59
10 à 15	70,267	67,806	138,073	12.48
15 à 20	65,728	65,741	131,469	11.82
20 à 30	93,302	93,491	186,793	16.80
30 à 40	59,510	56,936	116,446	10.47
40 à 50	42,682	39,179	81,861	7.36
50 à 60	30,129	26,963	57,092	5.13
60 à 70	19,432	16,627	36,051	3.24
70 à 80	8,333	7,328	15,661	1.40
80 à 90	2,314	1,917	4,231	0.38
90 à 100	333	286	619	0.03
100 et plus	30	21	51
âges non donnés	3,877	2,274	6,151	0.55

RECENSEMENT DE 1871.

0 à 1 an	20,500	19,939	40,439	3.39
1 à 6	88,986	86,760	175,746	14.74
6 à 11	83,262	81,456	164,718	13.82
11 à 16	74,537	71,626	146,163	12.26
16 à 21	63,507	67,045	130,552	10.95
21 à 31	93,315	100,864	194,179	16.29
31 à 41	60,988	63,248	124,236	10.42
41 à 51	45,134	44,661	89,795	7.53
51 à 61	31,692	29,772	61,464	5.19
61 à 71	21,131	18,736	39,867	3.39
71 à 81	10,236	8,911	19,147	1.60
81 à 91	2,255	2,009	4,264	0.36
91 à 101	275	269	544	0.04
101 et plus	19	18	37
âges non donnés	204	161	365	0.02

Le recensement de 1871 constate une différence assez considérable en faveur du sexe féminin, pour les catégories de 21 à 41 ans.

La proportion, pour les individus de 16 à 21, est de 51.35/00 pour les femmes, et 48.65/00 pour les hommes; pour ceux de 21 à 31 ans, de 51.94/00 pour les femmes, et de 48.06/00 pour les hommes; pour ceux de 31 à 41 ans, de 50.90/00 pour les femmes et de 49.10/00 pour les hommes, ce qui donne pour ces trois périodes un excédant de 8.38/00 en faveur des femmes.

De ces chiffres il ressort qu'ici, comme en Europe, la période de 16 à 21 ans correspond à un âge de développement fatal aux hommes et favorable aux femmes, ainsi que les deux périodes suivantes.

A partir de 41 ans, la différence revient en faveur du sexe masculin, ce qui s'explique par le fait qu'à partir de cette époque, la constitution des individus du sexe féminin subit les pertes qu'occasionne alors l'âge critique de ce sexe et reste jusqu'à la fin dans l'infériorité numérique, contrairement à ce qui a lieu en France et dans presque tous les pays de l'Europe, où les femmes reprennent la supériorité numérique à partir de quarante-cinq ans et atteignent, en général, un âge plus avancé que les hommes.

Cette différence s'explique assez naturellement par le fait qu'en France et dans les autres pays européens, les familles, ou les naissances dans chaque famille étant moins nombreuses, les femmes sont moins épuisées, moins ruinées qu'ici, où les naissances et les familles sont plus nombreuses.

En tenant compte de cette circonstance, qu'à partir de 41 ans les femmes vivent moins longtemps ici qu'en Europe, on trouve facilement que la différence de longévité que nous avons constatée plus haut, en faveur des pays européens, lorsque les deux sexes sont pris collectivement, se modifie beaucoup en faveur du sexe masculin dans notre province et à son détriment en Europe, en sorte qu'on peut dire, sans craindre de faire erreur, que les hommes vivent ici plus vieux qu'en Europe et que c'est l'inverse pour les femmes, ce qui corrobore la proposition formulée par M. le Dr LaRue.

Population par profession. — Aux époques des trois derniers recensements, la population de la province était répartie de la

manière indiquée dans les tableaux qui sont donnés plus bas, au point de vue des occupations :

1851

CLASSE AGRICOLE	CLASSE COMMERCIALE	CLASSE DOMESTIQUE	CLASSE INDUSTRIELLE	PROFESS. LIBÉRALES	NON CLASSÉS
78,437 8.80700	8,831 0.99700	17,095 1.92700	26,273 2.95700	4,780 0.53760	67,739 7.60700

1861

108,121 9.79700	18,960 1.70700	19,862 1.78700	44,494 4.10700	7,136 0.64700	50,919 4.58700
--------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

1871

479,512 40.24700	75,201 6.30700	60,104 5.07700	212,802 17.82700	39,144 3.29700	113,079 12.00700
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Ces chiffres, il faut le constater à regret, ne donnent pas le vrai chiffre de la population, enfants et adultes des deux sexes, de chaque classe ; et comme la base sur laquelle ils ont été compilés n'est pas indiquée dans les recensements, on ne peut que les mentionner pour ce qu'ils valent, sans en tirer aucune conséquence, ni pouvoir les comparer d'une manière exacte, soit entre les trois époques de nos recensements, soit à des chiffres semblables dans les autres pays.

Il y a là une lacune qu'on devrait s'efforcer de combler dans le recensement de 1881, si c'est possible. Qu'il suffise d'ajouter qu'en France, la population — enfants et adultes réunis — agricole formait en 1851, d'après M. Block, 57700, et la population industrielle, 27700 de la population totale, pourcentage qui semble pouvoir s'appliquer pareillement à notre province.

Infirmités. Sous ce rapport, les trois derniers recensements, les seuls qui s'en occupent, ne renferment que trois catégories : les aveugles, les sourds muets et les aliénés

Le dernier recensement mentionne 3,300 aliénés, 1,768 hommes et 1,532 femmes ; 1630 sourds-muets, 863 hommes et 767 femmes ; 1,023 aveugles, 548 hommes et 475 femmes.

Le recensement de 1861 énumère 864 sourds-muets, 621 aveugles et 2,041 aliénés, et celui de 1851, 554 aveugles, 865 sourds-muets et 1,733 aliénés.

Le rapport du nombre des aliénés à la population totale était de 0,19700 en 1851, 0,18700 en 1861 et 0,28700 en 1871, ce qui accuse une augmentation de 0,10700 sur 1861 et de 0,09700 sur 1851.

En France, le recensement de 1851 donne pour les aliénés 0,12700 de la population totale, chiffre bien moins élevé que ceux mentionnés dans les nôtres.

Mouvement de la population. Nos recensements ne contiennent que des renseignements incomplets, ou inexacts, relativement au montant de la population, qui est enregistrée d'une manière parfaite dans les registres de l'état civil. Malheureusement, les éléments précieux que contiennent ces registres n'ont jamais été coordonnés, et il faut consulter les recensements pour se former une idée approximative du mouvement de la population, c'est-à-dire les naissances et les décès, puisque les mariages n'y sont pas mentionnés.

D'après les recensements, il y a eu, en 1851, 36,739 naissances, représentant 4,12700 comparativement à la population totale ; 40,788 en 1861, ou 3,66700 et 46,231 en 1871 ou 4,55700. On trouve 11,674 décès en 1851 ou 1,31700 de toute la population, 12,928 en 1861 ou 1,16700 ; et 20,873 en 1871 ou 1,75700. En analysant ces chiffres, on constate que l'excédant des naissances sur les décès a été de 25,065 en 1851, ou 214,70700, 27,860 en 1861 ou 215,50700 et de 25,358 en 1871 ou 121,48700.

La moyenne des naissances pour la période 1851-1871 est de 4,11700. En France, la moyenne pour la période 1801-1856 a été de 2,83700, variant de 2,50700 en 1855 à 3,33700 en 1801. Le

tableau qui suit donne la moyenne des autres pays, non compris les morts-nés :

ETATS.	PÉRIODE.	PERCENTAGE	Les morts-nés
			PERCENTAGE Y COMPRIS.
Saxe.....	1847-1856	— 3.84 ⁰⁰	— 4.03 ⁰⁰
Wurtemberg.....	1843-1852	— 3.84	— 4.01
Prusse.....	1844-1853	— 3.76	— 3.92
Autriche.....	1842-1851	— 3.89	— 3.86
Sardaigne.....	1828-1837	— 3.59	— 3.63
Bavière.....	1842-1851	— 3.42	— 3.52
Pays-Bas.....	1845-1854	— 3.33	— 3.44
Grande-Bretagne.....	1845-1854	— 3.33	— 3.44
Norvège.....	1846-1855	— 3.16	— 3.29
Danemark.....	1845-1854	— 3.10	— 3.24
Hanovre.....	1843-1855	— 3.09	— 3.18
Suède.....	1841-1850	— 3.09	— 3.18
Belgique.....	1847-1856	— 2.91	— 3.04 (1)

Durant la période comprise dans les trois derniers recensements, la moyenne des décès a été 1.40⁰⁰ de la population, et en France, pour les cinquante-cinq années formant l'intervalle entre 1801 et 1856, de 2.47⁰⁰. Le rapport des décès à la population, dans les autres pays, est indiqué dans le tableau suivant :

ETATS.	PÉRIODE.	PERCENTAGE	PERCENTAGE
		TOTAL.	MOINS les morts-nés
Saxe.....	1847-1856	2.90 ⁰⁰	2.76 ⁰⁰
Wurtemberg.....	1843-1852	3.12	2.76
Saisse.....	1844-1853	2.99	2.80
Autriche.....	1842-1851	3.36	3.64 (?)
Sardaigne.....	1828-1837	2.99	2.99
Bavière.....	1842-1851	2.89	2.76
Pays-Bas.....	1845-1854	2.76	2.53
Angleterre.....	1845-1854	2.76	2.28
Norvège.....	1846-1855	1.95	1.79 (?)
Danemark.....	1845-1854	2.22	2.06 "
Hanovre.....	1846-1855	2.43	2.31 "
Suède.....	1841-1850	2.16	2.06 "
Belgique.....	1847-1856	2.50	2.36 "

La moyenne des naissances pour ces treize états est de 3.48⁰⁰ et celle des décès de 2.69⁰⁰, ce qui fait un excédant de nais-

(1) M. Block, *Statistiques de la France*.

sances sur les décès de 0.79700. Dans la province de Québec, la moyenne donnée par les trois derniers recensements est de 4.1700 pour les naissances et de 1.40700 pour les décès, ce qui donne en faveur des naissances un excédant de 2.77700, ou de 1.92700 de plus que les treize pays européens mentionnés plus haut. En France, l'excédant n'a été que de 0.36700, ou 2.35700 au-dessous du chiffre mentionné pour notre pays. Ces chiffres établissent clairement que notre population doit s'accroître, par le seul excédant des naissances sur les décès, beaucoup plus rapidement que celle des pays européens.

Le tableau suivant fait voir l'âge des décédés, et complète les renseignements que fournit l'énumération de 1871 sur le mouvement de la population :

PERCENTAGE.	ÂGÉS.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAL.
33.91700	Audess. d'un an.	3,913	3,173	7,086
8.44	1 à 2 ans	877	887	1,764
6.66	2 à 3 "	727	661	1,388
3.00	3 à 4 "	310	317	627
2.06	4 à 5 "	203	227	430
5.15	5 à 11 "	544	532	1,076
6.13	11 à 21 "	578	704	1,282
6.71	21 à 31 "	616	786	1,402
4.58	31 à 41 "	379	579	958
7.34	41 à 61 "	781	751	1,535
5.50	61 à 81 "	1,124	1,026	1,150
3.26	81 à 101 "	365	317	632
0.04	101 et plus	5	5	10
0.14	âge non donné	21	19	30
1.89				
	Total.....	10,393	10,125	20,873

Y compris 396 morts-nés, dont 250 garçons, 138 filles et 8 enfants dont le sexe n'est pas donné.

Ce tableau montre que jusqu'à l'âge de onze ans, la mortalité est moindre chez les filles que chez les garçons ; mais, de onze à quarante et un ans, l'inverse a lieu et le pourcentage de la mortalité pour chacun des sexes est comme suit : 11 à 21, femmes 54.91700 ; hommes 45.09700 ; 21 à 31 ans, femmes 56.06700, hommes 43.94700 ; 31 à 41 ans, femmes 60.43700, hommes 39.57700, d'où il faut conclure que la période de 31 à 41 ans est celle qui accuse le plus de mortalité chez les femmes et le moins chez les-

hommes, puisqu'à partir de cette dernière époque, la différence de mortalité entre les deux sexes est à peine sensible.

Population par culte. — La répartition de la population au point de vue des cultes ou des croyances religieuses est indiquée dans le tableau suivant :

	EGLISE DE ROME.		EGLISE D'ANGLETERRE		DIVERSES SECTES.	
	Total.	Pour 100.	Total.	Pour 100	Total.	Pour 100.
1851	746,866	83.79	45,402	5.09	99,993	11.02
1861	913,253	84.94	63,487	5.71	94,826	9.25
1871	1,019,850	85.59	62,449	3.24	109,217	9.17

Ce tableau montre, que de 1851, à 1871, le nombre des catholiques s'est accru de 1.80700; celui des anglicans de 0.15700; tandis que celui des autres sectes a diminué de 1.85700, ce qui s'explique par l'immigration irlandaise catholique, sans compter l'augmentation de la population canadienne-française, qui est toute catholique.

J. C. LANGELIER.

REVUE EUROPEENNE

Dans ma dernière revue — qui par suite d'un malentendu se trouve vieille de deux mois — je parlais des projets d'alliance austro-anglo-française que l'on prêtait au maréchal MacMahon, et je disais que ces projets me paraissaient pour le moins prématurés. Je trouve dans la correspondance d'Orient de la *Revue Britannique* un passage assez remarquable sur cette question et je m'empresse de le transcrire, car il me paraît plein de ce bon sens, qui est le génie de la politique.

“ Au point de vue économique, dit l'écrivain, les intérêts de la France sont identiques à ceux du reste du continent européen. Si sa puissance militaire a perdu de son prestige, sa puissance financière en a immensément gagné. En dehors de l'Angleterre, il n'y a qu'elle qui puisse fournir les fonds nécessaires à la réalisation des plans de la Russie, et elle est intéressée à ne pas les refuser, parce que l'affaire sera bonne et que son commerce s'en accroîtra dans d'immenses proportions. Le jour où l'on aura besoin de ses capitaux, on lui fera donc la part aussi belle qu'elle le voudra. Aussi quand même elle serait moins formidablement organisée pour la défensive qu'elle ne l'est en ce moment, on peut être sûr que l'Europe ne laisserait pas dévaliser une seconde fois la seule nation dont les riches épargnes lui permettent de serouer le joug financier et commercial que l'Angleterre fait depuis longtemps peser sur elle. Cette fois elle défendrait sa caisse.

“ De plus, des deux seuls partis logiques que compte la France, celui de la tradition monarchique est en excellents termes avec la Russie, qui a toujours énergiquement soutenu la branche aînée des Bourbons et ne laisse échapper aucune occasion de lui témoigner ses sympathies ; quant au parti républicain qui s'est toujours appuyé sur l'Allemagne, on ne l'entraînera jamais dans une nouvelle lutte contre la Prusse et contre tous nos intérêts économiques, sans compter les dangers de toutes sortes qu'il y aurait à affronter une coalition italo-germano-russe sans autre appui effectif que celui de l'Angleterre, puisque dans les circonstances où se trouve la monarchie austro-hongroise, l'Italie

si peu redoutable qu'elle soit, suffit largement pour la neutraliser.

“ Il est vrai que l'Angleterre se flatte de pouvoir bombarder impunément les côtes de l'Italie et de la mer du Nord ; mais le monitor turc coulé par des canons russes de très-médiocre calibre, après la bataille de Lissa, tend à prouver que les lourdes cuirasses dont on a surchargé les navires de guerre ne servent qu'à les faire sombrer plus vite ; et d'ailleurs ces cuirasses ne nous protégeraient nullement contre le choc de deux millions d'Allemands massés sur les Vosges. Mais admettons qu'après une lutte aussi douloureuse que sanglante nous en sortirions vainqueurs, quel serait le prix de notre concours ? Une rançon de douze milliards ! Où les prendrions-nous ? La Belgique ! L'Angleterre nous la refuserait. L'Alsace et la Lorraine ? Nous n'avons qu'à nous tenir tranquilles, elles nous reviendront, ou l'on nous en rendra l'équivalent et au-delà.”

Si j'ai reproduit ce passage en entier c'est qu'il répond aux deux points d'interrogation qui se dressent plus sinistres de jour en jour à la fin de chaque dépêche télégraphique. Que va faire l'Angleterre ? Que va faire la France ?

Battue en Europe après l'avoir été en Asie, la Russie se trouve aujourd'hui dans une situation plus critique que jamais ; mais y restera-t-elle ? L'Allemagne peut-elle l'y laisser ? Et si l'Allemagne intervient ; l'Autriche et l'Angleterre n'interviendront-elles point ? Jusqu'ici tous les efforts de l'Allemagne se sont bornés à contenir l'Autriche, que la Hongrie surtout poussait à la guerre.

Aujourd'hui les étonnantes nouvelles que le télégraphe nous apporte nous font voir les armées Russes écrasées et pour bien dire cernées et bloquées dans la Bulgarie entre les Balkans qu'elles avaient passées si heureusement, et les forces Turques victorieuses. Les correspondances anglaises nous représentent toute l'affaire comme une déroute complète et comme si les Russes avaient toute retraite coupée, grâce à l'habileté stratégique et au courage de leurs ennemis qui les auraient attirés dans un terrible guet-apens. Les détails que l'on nous donne déjà sur la bataille de Plevna, la représentent comme un désastre irréparable. Et cependant la Russie ne peut rester vaincue ; elle possède d'immenses ressources, et devra les épuiser avant de succomber dans une guerre entreprise avec la

certitude d'un prompt succès et où elle n'a eu jusqu'ici que des revers et des désappointements.

Mais cette guerre et ses suites, quelqu'en soit le résultat, formeront une des plus tristes pages de l'histoire de l'humanité. Aux atrocités commises par les Musulmans contre les Bulgares ont succédé les atrocités des Bulgares et des cosaques contre les Musulmans, représailles affreuses et prématurées, et qui seront peut-être bientôt le prétexte de nouvelles et de plus grandes horreurs.

“ La guerre, dit un correspondant, a pris dans la presque totalité des Balkans un caractère de sauvagerie tel qu'il faut remonter à la période des grandes invasions asiatiques pour signaler des faits identiques à ceux qui se passent en ce moment en Bulgarie. Cela est plus affreux cent fois que la guerre de trente ans ; d'un côté les Cosaques, les Circassiens, de l'autre les Bachi-Bouzouks dépassent tous les exploits des reîtres d'autrefois. Le long des chemins, fuyant la mitraille et l'incendie, des populations entières, quelque chose rappelant ce qu'a écrit Goëthe dans la préface de son poëme d'*Hermann et Dorotheë*. Des villes entières sont vides de leurs habitants ; Roustchouk bombardé à ce point que l'hôpital tombe en ruines, que tous les consulats sont criblés d'obus ; les populations juive et musulmane s'enfuient ; les Bulgares égorgent les trainards, les femmes, les enfants ; ailleurs ce sont les Bulgares qui sont à leur tour traqués et mis en fuite. Les moissons vont pourrir sur pied, car l'aïeul laissé dans chaque maison pour engranger tout ce qui n'a point été piétiné par la cavalerie ennemie, n'a point trouvé grâce et a été massacré impitoyablement. Quand la Bulgarie sera *délivrée*, toutes ses villes auront été détruites, ses habitants auront été exterminés ! ”

Midhat Pacha, dans une lettre adressée au *Times* de Londres, expose ces actes de barbarie, il les compare à ceux que l'on a reprochés aux Turcs, et naturellement il trouve que ses compatriotes sont beaucoup dépassés en férocité par les sujets et les alliés du Czar. Il termine son habile manifeste par une pointe d'un esprit tout-à-fait français.

“ Je crois que mon pays ne sortira pas de cette guerre écrasé comme l'espèrent nos ennemis. Il a déjà fait preuve depuis un an, et il fait preuve aujourd'hui d'une vigueur et d'un patriotisme qui ne se sont pas démentis un seul instant. Il disputera pied à pied son territoire à l'ennemi, et s'il vient à succomber

dans la lutte, lui qui n'aura pas eu d'alliés, *il aura pourtant des vaincus avec lui.*"

Ces paroles de Midhat Pacha empruntent aux derniers événements une autre signification. Si les Turcs continuent à être victorieux, les puissances qui, dans le cas contraire, auraient été moralement vaincues avec eux n'auront pas, il s'en faut, le droit de se dire victorieuses.

La position des Russes est devenue tellement critique d'après les derniers télégrammes, que le Czar découragé paraît vouloir renoncer à la guerre, et si elle se continuait malgré lui il en remettrait entièrement la direction à son fils. Les Turcs se seraient déjà emparés de Selvi et de Kasanlik menaçant les Russes à Tirnora, ils auraient dégagé Routschouk et la question n'est plus maintenant de savoir si l'armée d'invasion pourra continuer sa marche, mais bien comment elle s'y prendra pour opérer sa retraite et repasser les Balkans.

Il paraîtrait qu'en Asie les Russes auraient repris l'offensive ; mais les désastres qu'ils viennent de subir en Europe ne leur permettront probablement point de se refaire de l'autre côté. Les succès des Turcs étonnent autant et plus encore que ceux des Allemands dans la guerre de 1870 ; et ils semblent devoir se continuer avec la même fatalité persistante.

Si les choses ne changent point, l'Angleterre se trouvera bientôt délivrée de la préoccupation et de l'anxiété que lui causait la nécessité probable d'une intervention ; mais il est vrai qu'il lui restera avec toute l'Europe la tâche bien difficile de réprimer les vengeances musulmanes. Il est bien à craindre que si la Turquie triomphe seule de son formidable adversaire, elle ne soit point très disposée à écouter les remontrances des puissances chrétiennes. Celles-ci du reste seront peut-être alors encore plus divisées, plus embarrassées de leur rôle, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Qui sait par exemple ce que pourrait amener soit un coup d'état véritable, soit une révolution communiste en France ? On assure que c'est surtout l'état de la France qui empêche l'Allemagne d'intervenir dans la guerre. Je ne veux rien faire aurait dit le prince de Bismarck, avant de savoir si le feu ne sera pas bientôt à la maison de mon voisin.

Le vote hostile des 363 a été promptement suivi de la dissolution de la chambre, mesure qui a dû être approuvée par le Sénat en vertu d'une singulière disposition de la constitu-

tion. Une partie de la majorité conservatrice du Sénat hésitait ; on n'a obtenu son consentement qu'à l'aide d'une menace de résignation du président, menace qui a fait surgir de suite la redoutable candidature de M. Thiers. Aussi le maréchal de MacMahon a-t-il vu la faute commise par ses amis, et dans l'ordre du jour de la grande revue au bois de Boulogne, il a tâché de la réparer en déclarant " qu'il irait jusqu'au bout." Ces paroles qui sont suite, à bien des années de distance, au fameux " j'y suis, j'y reste " ont cependant été interprétées de deux manières différentes. Le président ira jusqu'au bout, disent les bonapartistes, et tous ceux qui veulent un coup d'état ; c'est-à-dire qu'il dissoudra la nouvelle chambre, si elle ne lui est point favorable et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on lui en élise une à son goût. Vous vous trompez, disent les républicains et quelques monarchistes modérés ; vous vous trompez, le président ira jusqu'au bout en se conformant à la constitution ; il prendra M. Gambetta si le peuple le lui renvoie à la tête d'une nouvelle majorité.

Mais, le ministère de Broglie a tant destitué de préfets, tant poursuivi de journaux, on s'est tant servi du nom du Maréchal, qu'il est difficile de croire *qu'aller au bout* pourrait signifier *aller* jusqu'à M. Gambetta, qui, suivi et poussé par les hommes les plus extrêmes, est pour bien dire l'incarnation de *l'anticléricalisme*. On se demande comment le président pourrait destituer les préfets qu'il vient de nommer et nommerait de nouveau ceux qu'il vient de destituer. Mais n'avait-il point permis la même chose à M. Jules Simon ? Du moment où les préfets sont considérés comme les agents politiques du ministère, il est assez naturel qu'ils ne soient plus des fonctionnaires inamovibles et qu'ils soient plus ou moins exposés à suivre la fortune de leurs chefs. Ce qui fera probablement une difficulté plus grande parce que cela sort tout à fait du rôle constitutionnel que l'on a fait au président de la république, ce sont les candidatures officielles qui seront posées, assure-t-on, au nom du président et appuyées d'un manifeste rédigé par lui-même. Il est évident que des candidats ainsi patronnés, s'ils sont battus, le seront sur le dos du maréchal, et que celui-ci pourra beaucoup plus difficilement qu'un monarque constitutionnel se soumettre au verdict populaire.

La préparation de ces candidatures officielles est du reste une œuvre assez difficile. Il y a tant d'éléments divers à combiner

que le cabinet du ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, doit en ce moment ressembler à un laboratoire de chimie plus qu'à toute autre chose. La coalition conservatrice résistera-t-elle à cette épreuve? Les impérialistes, les légitimistes, les orléanistes s'entendront-ils; chaque parti ne sera-t-il point mécontent du nombre de candidatures qu'il aura obtenu? Et lorsqu'il y aura moyen de le faire, les électeurs eux-mêmes ne régimberont-ils point contre le mot d'ordre de leurs chefs?

Déjà *l'Univers* a déclaré qu'il ne tenait pas beaucoup à un ministère qui avait honte d'être appelé le ministère des curés, et qu'il aimait encore mieux M. Gambetta.

D'un autre côté, le *Figaro*, dévoué cependant à la coalition, a remercié son célèbre correspondant *Mauprat*, qui n'est autre que M. Granier de Cassagnac; il le trouve trop exclusivement napoléonien. "Rien qu'un drapeau et point de guidons," a dit le cynique journal.

Dans l'administration on ne s'entend guère plus que dans la presse, et c'est cette fois M. de Cassagnac, fils, qui est la victime. Son journal, le *Pays* a été placé, par un préfet orléaniste, parmi les journaux dont la vente est interdite.

Tous ces faits peuvent paraître sans importance, mais il faut se rappeler le proverbe anglais qui dit que les pailles qui volent font voir de quel côté souffle le vent.

Enfin le 14 Octobre est le jour fixé pour les nouvelles élections, et de ces élections dépendra le sort de la France, car non-seulement le nœud gordien de la situation présente sera tranché par la nouvelle chambre; mais c'est encore elle qui, en toute probabilité, révisera la constitution en 1880, *révision* que les partis monarchistes veulent pousser jusqu'au renversement de la république elle-même. Ce serait comme une édition revue et corrigée dans laquelle il ne resterait plus rien du tout de l'édition première, pas même le titre de l'ouvrage!

On le voit, il est aussi difficile de risquer aucune prédiction sur le sort de la France que sur celui de la Russie et de la Turquie. Aussi, intrigué sans doute au-delà de toute mesure par les mystères de la situation, un correspondant du *Pall Mall Gazette* essaie-t-il, moitié sérieusement, moitié plaisamment, de résoudre le problème au moyen de l'astrologie judicieuse. Le 13 Août les deux planètes de mauvaise influence seront en conjonction très rapprochée, tandis que Vénus et Mercure seront en opposition avec elles; et *Jupiter*, la planète de bon augure

par excellence, sera à angle droit avec ces deux conjonctions. En définitive et après bien des suppositions, le moderne astrologue s'arrête à plusieurs conclusions contradictoires, ce qui n'est pas sans quelque ressemblance avec les articles des journaux les mieux informés. Ce n'est point la peine d'être astrologue ! Le plus amusant de l'affaire c'est qu'il y ait encore des astrologues au dix-neuvième siècle et qu'ils écrivent dans un journal aussi sérieux et aussi positif en toutes choses que l'est le *Pall Mall Gazette*.

Dans ma dernière revue, un typographe, qui lui n'était ni astrologue ni sorcier, m'a fait dire des choses assez étranges, pour que je tienne à ne point terminer sans corriger au moins la plus singulière de ces fautes d'impression.

Parlant de la position du maréchal de MacMahon dans le cas où le Sénat eût refusé de voter la dissolution de la Chambre, je disais qu'elle ressemblait aux trois alternatives des steamboats américains de l'Ouest *to burn, to sink or to be blown up*. On a imprimé *stimulants* au lieu de *steamboats*. Au fait, peut-être les *mint-juleps* et les *diamond bitters* en usage dans l'Ouest font-ils encore plus de victimes que la vapeur.

J'ai d'autant plus à me plaindre de cette conduite des typographes que d'ordinaire ce sont les manuscrits les plus indéchiffrables qui sont les mieux imprimés, pour la raison toute simple qu'on ne les confie jamais à des mains novices. Voilà un privilège que je réclame et certes j'en ai bien le droit !

P. C.

Québec, 10 août 1877.

DIVERSITÉ D'OPINION DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES RELATIVEMENT
A LA COMPOSITION DES CORPS

On sait que la question de la composition des corps s'est ravivée depuis quelques années dans les écoles catholiques. Les uns ont soutenu la doctrine de la matière première et de la forme substantielle ; les autres, la théorie chimique de la substance matérielle douée de certaines forces déterminées.

Nous exposerons plus longuement ces théories dans notre prochain cahier.

La discussion est devenue très-vive entre certains professeurs.

Un Docteur de l'Université de Lille s'adressa à Rome pour demander des éclaircissements.

Sa Sainteté a bien voulu lui répondre et charger Mgr Wladimir Czacki ⁽¹⁾, secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques, d'écrire au recteur de l'université de Lille, Mgr Edouard Hautœur, la lettre suivante :

Illustrissime et Reverendissime Domine,

Redditæ sunt Sanctissimo Domino Pio Nono filialis obsequii litteræ, quas ad eum dedit unus ex Doctoribus in Universitate catholica Insulensi, animi anxietatem significans qua afficitur circa quaestionem philosophicam de compositione corporum, propter dissidium sententiarum de quibus non sane in ista vestra Universitate catholica, ubi egregios Professores non minus studio promovendæ scientiæ cum religione consertæ, quam animorum consensione præstare gratulandum est, sed alibi inter se contendunt duæ dissitæ scholæ, licet utraq; catholica sit et Apostolicæ Sedis magisterio obsequentissima. Ob has itaque aliorum dissensiones anceps et hærens prædictus doctor a Sanctissimo Domino petebat, num existat aliqua quoad istas de natura corporum opiniones ac sententias in alterâtram partem Sanctæ Sedis declaratio, cum a nonnullis tam alia plura documenta ecclesiastica, quam etiam Suae Sanctitatis Litteræ die 23 Julii 1874 datæ in medium producantur,

(1) Ce nom se prononce *Chiasqui*.

ac si ad istam inter doctores catholicos controversiam decidendam quidquam pertinerent.

Hac igitur super re Beatissimus Pater mihi demandavit, ut Tibi litteras conscriberem non solum ad tollenda dubia eruditi viri in Universitate Catholica Insulensi, qui eorum solutionem humillime expetebat, sed magis etiam ad eum scopum, ut acriores aliis in locis exortæ concertationes hæc occasione sopirentur. Vult enim ac optat Sanctitas Sua, ut docti homines catholici non de liberis opinionibus inter se disceptando vires suas distrahant, sed imo eas omnes communibus studiis, licet diversa forte systemata sequantur, ad materialismi cæterorumque nostræ ætatis errorum expugnationem convertant. Quare hæc iussu Sanctissimi Domini Nostri sum dicturus omnes quorum interest sibi commendata habeant ac præbe animis insita.

1. Graviter abuti litteris a Sanctitate Sua die 23 Julii 1874 ad Doctorem Travaglini datis, quibus opus ab eo susceptum commendatur, eos omnes qui exinde contendunt, Sanctitatem Suam voluisse per eam commendationem improbare systemata quædam philosophica illi opposita, quod de materia prima et substantiali forma corporum idem Doctor eiusque socii adoptarunt; si quidem hæc alia systemata, non secus atque illud, non modo pluribus catholicis doctisque viris probantur, sed etiam in hac ipsa Urbe principe catholici orbis in præcipuis Athenæis Pontificiis usu recepta sunt.

2. Ad systemata ista alia scholarum catholicarum improbanda merito proferri nequaquam posse litteras a Summo Pontifice datas ad Eminentissimum Card. Archiepiscopum Coloniensem, vel ad Reverendissimum Episcopum Vratislaviensem, aliave Ecclesie decreta et definitiones; ea namque documenta pertinent tantummodo ad docendam *unitatem substantialem humanæ naturæ*, quæ duabus constat substantiis partialibus, corpore nempe et anima rationali, adeoque hæc eadem documenta spectant ad doctrinam theologicam, dum eæ controversiæ, quæ non ita pridem resuscitatae sunt et a viro erudito in suis ad Summum Pontificem litteris commemorantur, doctrinas mere philosophicas respiciunt, super quibus catholice scholæ diversas sententias sequuntur ac sequi possunt; quoniam suprema Ecclesie auctoritas numquam pro altera iudicium tulit, quod alteram excluderet.

Post hæc quæ dicta sunt, facile quisque intelligit, quam ne

cessario postuletur, ut viri docti catholici in suis cum scriptio-
nibus tum disputationibus limites modestiae ac leges caritatis
christianæ sollicite servent, cum systemata examinant aut im-
pugnant ab Apostolica Sede nequiquam damnata, quaeque in
conspectu ipsius Pontificis retinentur atque usurpantur. Quam
quidem in rem mentis oculis observari oporteret, quae Bene-
dictus XIV ipsis librorum censoribus praescripsit in celebri
Constitutione, ubi inter cetera sapientissime statuta haec habet :
“ Ecclesiae sanctae dogmata et communem Catholicorum doc-
trinam quae Conciliorum generalium decretis, Romanorum
Pontificum constitutionibus et orthodoxorum Patrum atque
Doctorum consensu continetur, unice prae oculi habeant, hoc
de caetero cogitantes, *non paucas esse opiniones, quae uni scholae,
instituto aut nationi certo certiores videntur, et nihilominus sine ullo
fidei aut religionis detrimento ab aliis catholicis viris reiiciuntur,
atque impugnantur, oppositaeque defenduntur, sciente ac permit-
tente Apostolica Sede, quae unamquamque huiusmodi opinionem in
suo probabilitatis gradu relinquit.*

His, quae voluntate ac iussu Sanctissimi Patris tota epistola
percripsi, anxiiis interrogationibus eruditi viri, qui eas proposuit
et aliorum quoque dubiis plene satisfactum, ac praesertim illud
effectum esse confido, ut disceptationes non apud vos quidem,
uti dixi, sed inter alios quosdam subortae iustis finibus coercean-
tur, nec quis amplius Pontificiis actis abutatur, nominatim vero
litteris a Sanctitate Sua ad Doctorem Travaglini conscriptis,
quibus, ceu liquet, contra mentem et consilium scribentis per-
peram quidam usi sunt.

Pontificio demum perfunctus mandato, hanc ego datam
opportunitatem libenter amplector ut sinceram existimationem
meam denuo tibi profitear qua sum ex animo.

Tui, Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Addictissimus famulus

WLADIMIRUS CZACKI

S. Congregationis Negotiis Ecclesiasticis
Extraordinariis praepositae SECRETARIUS.

Romæ, die 5 Junii 1877.